NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

76 Nº 6 1954

Neuf siècles de schisme entre l'Église d'Orient et d'Occident

Émile HERMAN (s.j.)

p. 576 - 610

https://www.nrt.be/it/articoli/neuf-siecles-de-schisme-entre-l-eglise-d-orient-et-d-occident-2463

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Neuf siècles de schisme entre l'Eglise d'Orient et d'Occident

L'année 1954 n'est pas une année jubilaire au sens étymologique du mot. Elle ne nous rappelle pas un événement passé dont nous ayions à nous réjouir, mais elle nous rappelle le début d'une blessure qui depuis lors n'a cessé de déchirer la chrétienté et qui remplit nos cœurs de tristesse et d'affliction. Un regard jeté sur cette longue période de séparation nous permettra au moins, à la lumière des erreurs commises autrefois, de formuler un jugement impartial et d'apprendre, grâce aux efforts infatigables de l'Eglise, avec quel désir elle espère et prie pour que Dieu « daigne rendre la paix et l'unité à tout le peuple chrétien ».

Notre exposé comprendra trois parties :

1°) le schisme et les tentatives de réunion de 1054 jusqu'à la chute de Constantinople (1453) ;

2°) le schisme et les tentatives de réunion de 1453 à nos jours ;

3°) un aperçu sommaire du travail actuellement réalisé ou en voie de réalisation pour réunir les Eglises d'Orient et d'Occident. Nous nous bornerons ici à l'Eglise byzantine et aux Eglises qui en sont issues, ne réservant aux autres Eglises orientales non byzantines que des mentions occasionnelles.

I

LE SCHISME ET LES TENTATIVES DE REUNION DE 1054 A 1453

L'attitude inflexible du Patriarche Michel Cérulaire et la maladresse des envoyés pontificaux avaient entraîné une rupture ouverte entre les Eglises de Rome et de Byzance. La forte polémique qui s'ensuivit et dont l'objectif était d'approfondir les antagonismes montre que le Patriarcat byzantin n'envisageait point de revenir sur ses pas. Des traités savants et des libelles populaires tentèrent de gagner le clergé et le peuple à la cause séparatiste [1]. Le plus caractéristique

1. L'ouvrage le plus important sur la question traitée dans cet article est toujours W. Norden, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903. Il est cependant dépassé sur beaucoup de points de détail et certains de ses jugements ne peuvent être adoptés sans réserves. Pour la première période, voir surtout Bernard Leib, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI^e siècle*, Paris, 1924. Les tomes **VIII, IX et X de l'*Histoire de l'Eglise*, dirigée par A. Fliche et V. Mar-**

à cet égard fut l'ouvrage intitulé « Contra Francos », dont l'édition primitive comprenait 28 — et des éditions élargies jusqu'à 60 — points d'accusation et constituait une somme remarquable de toutes les différences séparant l'Orient de l'Occident en matière de foi et de coutumes religieuses [2]. Ce réquisitoire qui réveillait le particularisme religieux et national des byzantins devait inévitablement atteindre son but : renforcer les antagonismes.

Les premiers successeurs de Michel Ier sur le siège patriarcal de Constantinople se conformèrent à l'attitude combattive du Cérulaire. Mais les détenteurs des autres patriarcats paraissent avoir adopté une attitude plus modérée, pour autant que les renseignements fragmentaires conservés permettent d'en juger. Pierre d'Antioche fit savoir au Cérulaire que si son jeune Chartophylax s'était informé plus soigneusement, il aurait pu éviter quelques grossières erreurs historiques [3]. Invoquant ses souvenirs personnels, le patriarche d'Antioche précisa qu'au temps de sa jeunesse il était d'usage à Constantinople de faire l'anaphore du pape au cours de la liturgie. Le métropolite de Kiev, Jean II, un grec de naissance, insista dans ses réponses canoniques sur la nécessité d'observer plus strictement la séparation d'avec les latins dans la liturgie et sur l'interdiction de conclure des mariages avec des hétérodoxes (c'est-à-dire : des latins), ce qui se faisait couramment dans les maisons princières de Russie [4]. Pourtant sa réponse à l'antipape Clément III est rédigée sur un ton vraiment irénique.

Les principaux points de désaccord étaient ceux que déjà Photius avait dénoncés comme constituant les erreurs des latins : le jeûne du samedi, la non-observation des ordonnances concernant le jeûne, telles qu'elles avaient cours dans l'Eglise byzantine, le célibat des prêtres, la séparation du baptême d'avec la confirmation et surtout la doctrine de la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils ainsi que l'addition du *Filioque* dans la profession de foi. Il faut y ajouter encore l'usage liturgique du pain azyme à la place du pain avec levain. Cependant même Siméon II de Jérusalem, qui écrivit un traité spécial contre l'emploi des azymes, n'en recherchait et n'en désirait pas moins l'unité [5]. Ce qui vaut davantage encore de Théophylacte, arche-

---

tin, renferment une bonne vue d'ensemble. Sur la littérature polémique après 1054, voir J. Hergenröther, *Monumenta graeca ad Photium eiusque historiam pertinentia*, Ratisbonne, 1869.

2. Hergenröther, *Monumenta*, pp. 62-71.

3. C. Will, *Acta et scripta quae de controversiis Ecclesiae graecae et latinae saec. XI composita extant*, Leipzig et Marbourg, 1861, pp. 189-204, surtout p. 191.

4. *Réponses canoniques*, dans Leib, *op. cit.*, pp. 38-41; *Lettre à Clément III*, *ibid.*, pp. 34-38.

5. B. Leib, *Deux inédits byzantins sur les azymes*, dans *Orientalia Christiana*, t. II, fasc. 3, Rome, 1924. Cfr A. Michel, *Die byzantinische und römische Werbung um Symeon II von Jerusalem (1085-86)*, dans *Zeitschrift f.*

vêque de Bulgarie [6]. Celui-ci refuse d'admettre que les erreurs des latins soient nombreuses et il ne croit pas qu'elles justifient un schisme. Il tente même d'excuser le « Filioque » en alléguant que les pauvres latins ne comprennent pas le véritable sens de la « procession ». *Il faut donc les éclairer et écarter du symbole cette addition.* D'autre part, il reproche aux Byzantins leur orgueil et leur manque de charité fraternelle.

La condamnation de Michel Cérulaire n'eut tout d'abord que peu d'influence sur les nombreuses relations qui unissaient Grecs et Latins [7]. Les négociants de Venise et d'Amalfi, qui avaient établi des comptoirs à Constantinople, continuèrent à commercer comme par le passé. Les pèlerins continuèrent à sillonner les routes : ceux d'Occident pour se rendre aux Lieux Saints; ceux d'Orient pour visiter, à Rome, les tombeaux des Apôtres. La Grande Grèce, où les deux rites, latin et grec, coexistaient, formait le principal trait d'union entre les deux mondes. Sans doute, il arriva que des pèlerins se rendant à Jérusalem se virent soutirer des droits de passage usuraires [8], que des églises latines eurent à souffrir des excès des masses populaires fanatisées, que les bénédictins se virent sommés d'employer à la messe du pain avec levain. Mais c'étaient là des phénomènes isolés.

En outre, les empereurs byzantins, obligés de parer au danger turc, ne tardèrent pas à essayer de rétablir les anciennes relations amicales avec le Saint-Siège. Le basileus Michel VII (1071-1078) écrivit en ce sens à Grégoire VII [9]. Le pape accueillit favorablement sa missive. Il songea à équiper une armée qui, après la soumission des Normands de Sicile, soutiendrait Byzance contre les Sarrasins [10]. Le 1er mars 1074, il promulgua même une bulle invitant tous les chrétiens à secourir Byzance [11]. Mais son intervention se borna à ces quelques démarches; peut-être parce que la situation en Italie accaparait toute son attention. Pourtant le pape et l'empereur Michel restèrent toujours étroitement liés : la preuve, c'est que ce dernier, s'étant résigné à une abdication plus ou moins contrainte, le pape frappa d'excommunication son successeur, Nicéphore III Botaneiatès, puis, ce dernier ayant été déposé, il excommunia pareillement Alexis Ier Comnène [12].

Kirchengeschichte, 1943-44, pp. 164-177; Idem, *Amalfi und Jerusalem im griechischen Kirchenstreit (1054-1090)*, dans *Orientalia Christiana Analecta*, t. CXXI, Rome, 1939; V. Grumel, *Jérusalem entre Rome et Byzance*, dans les *Echos d'Orient*, t. XXXVIII (1939), pp. 104-117.

6. *P.G.*, t. CXXVI, cc. 221-249; cfr Leib, *op. cit.*, pp. 43-49.

7. A ce sujet, voir surtout Leib, *op. cit.*, pp. 75-78.

8. La missive envoyée à cette occasion par Victor III à Alexis I Comnène (ou à sa mère en qualité de remplaçante du basileus) ne fait aucune allusion à une rupture de l'unité religieuse. Cfr Leib, *op. cit.*, pp. 86-87.

9. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, fasc. I-III, Munich-Berlin, 1924-1932, n. 988; Norden, pp. 38 ss.

10. *Gregorii VII Registrum*, edid. E. Caspar, I, 46 (*Monum. German. Hist., Epist.* t. II).

11. *Ibid.*, I, 49.

12. Norden, *op. cit.*, p. 40; Leib, *op. cit.*, pp. 16-17.

Robert Guiscard réussit même à utiliser cet attachement du pape au bénéfice d'un faux « Michel » de sa propre fabrication. Il fut un moment où l'on put croire que le prince normand était en passe de conquérir l'Empire d'Orient tout entier. La rancœur que les Byzantins nourrissaient contre lui s'étendit au pape considéré comme l'allié de leur ennemi principal. D'ailleurs, Grégoire VII, dans sa lutte contre l'empereur allemand Henri IV, s'appuya principalement sur les Normands; il les encouragea dans leur progression victorieuse à travers l'Italie Méridionale et parut leur accorder ouvertement son appui [13].

De nouvelles possibilités de négociations avec les Grecs s'ouvrirent quand, après le règne éphémère de Victor III (1086-1087), Urbain II (1088-1099) monta sur le trône pontifical. Une ordonnance de l'empereur Alexis Ier avait prescrit la fermeture des églises latines et l'interdiction de se servir des azymes [14]. Urbain II invita le basileus à rendre aux latins la liberté de célébrer la messe selon leurs usages. Dans la même lettre, il se plaignit de ce que l'Eglise romaine eût été exclue de la communion sans l'intervention préalable d'un jugement synodal et de ce que le nom du pape eût été rayé abusivement des diptyques [15].

Le basileus attendit d'abord quelque temps, puis il convoqua le *Synodos endemousa* pour délibérer sur ces divers points. Les évêques estimèrent qu'il fallait d'abord tirer au clair une série de points canoniques controversés. Mais Alexis, constatant qu'il n'existait aucun acte renfermant une décision juridique sur cette affaire, rétorqua qu'à son avis il était injuste de refuser de nommer le pape dans les diptyques, aussi longtemps qu'un jugement canonique n'en eût décidé autrement. On prit donc la décision de demander au pape l'envoi d'une notification officielle, accompagnée de sa profession de foi et d'une déclaration d'adhésion aux décisions des sept conciles oecuméniques. Après quoi son nom serait inscrit aux diptyques; puis l'on convoquerait un synode où les points litigieux seraient examinés. On inviterait le pape à y participer en personne ou par l'entremise d'un délégué. Un délai de 18 mois après l'inscription aux diptyques était déterminé dans ce but [16]. En application de cette décision, le patriarche Nicolas adressa à Urbain II une missive lui faisant savoir qu'à

13. Norden, *op. cit.*, p. 42; Leib, *op. cit.*, pp. 17-20.

14. Leib (*op. cit.*, p. 20) soupçonne qu'il pourrait s'agir ici d'une représaille de l'empereur parce que l'anathème fulminé contre Botaneiatès l'aurait frappé lui aussi et aurait peut-être été publié dans les Eglises latines.

15. Voir la délibération synodale mentionnée dans la note suivante.

16. Sur ces négociations, voir l'importante étude de Walther Holtzmann, *Die Unionsverhandlungen zwischen Kaiser Alexios I. und Papst Urban II. im Jahre 1089*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXVIII (1928), pp. 46 ss., 60 ss. Voir aussi les décisions du Synode de septembre 1089 dans V. Grumel, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, fasc. III (1947), n. 953; la lettre du patriarche Nicolas III Grammaticos, *ibid.*, n. 954.

l'avenir les Latins ne seraient pas plus empêchés par les Grecs de célébrer leurs cérémonies du culte que les Grecs ne le seraient par les Latins; il lui annonça l'envoi de deux ambassadeurs et l'invita à lui faire parvenir ses lettres d'intronisation [17].

Cette fois encore, les négociations en restèrent là. On en ignore les motifs. Sans doute la personnalité des deux légats byzantins envoyés à Rome n'y fut-elle pas étrangère. C'étaient des Italiens du Sud, ce qui pourrait expliquer une hostilité particulière envers l'Eglise romaine alliée des Normands occupés à conquérir cette région. Il est probable également que le désir de ne pas réveiller les disputes théologiques sur les points controversés aura pesé dans la balance. Quoi qu'il en soit, les rapports entre Urbain II et Alexis Ier continuèrent à être empreints de cordialité. En effet, au début de 1095, le basileus s'adressa au pape et à tous les croyants pour obtenir l'aide contre les Turcs [18]. Cette aide allait lui être accordée mais non point sous la forme qu'il avait escomptée. Ayant appris de divers côtés les avanies que l'on faisait subir aux pèlerins en Terre Sainte et les difficultés auxquelles ils étaient exposés, Urbain II, au concile de Clermont (1095), invita la chevalerie d'Occident à entreprendre une croisade pour secourir les chrétiens d'Orient et délivrer les Lieux Saints conquis par les Infidèles [19]. Cet appel eut un retentissement prodigieux. La chevalerie belliqueuse des jeunes pays occidentaux y trouva un exutoire où elle pourrait déployer sa vaillance et mettre sa combattivité au service des idéaux les plus élevés. Sans même attendre aucun ordre de départ ni aucune directive, les premières bandes de la croisade populaire se mirent en route avec un équipement insuffisant et sous un commandement improvisé. Ils tiraient leur ravitaillement des régions qu'ils traversaient, que cela plût ou non aux gens du pays. Le basileus finit par les faire transporter sur la rive asiatique des Détroits, où ils furent peu après taillés en pièces par les Turcs.

Mais l'arrivée des princes occidentaux et de leurs armées régulières ne causa pas moins de difficultés à l'empereur Alexis. Il avait escompté une aide pour combattre les Turcs. Il n'avait que faire de princes désireux de conquérir la Terre Sainte pour leur propre compte. Sans doute, à Byzance, on ne perdait pas de vue que la guerre contre les Musulmans avait un aspect religieux, qu'il fallait combattre comme chrétiens pour la cause du Christ. Mais on y pensait

17. Grumel, *Les regestes*, n. 954.
18. Dölger, *Kaiserregesten*, n. 1176; Norden, *op. cit.*, p. 50 ss.
19. S. Runciman, *A History of the Crusades*, t. I, Cambridge, 1951, pp. 103 ss.; René Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, t. I, Paris, 1934, pp. 2 ss.; C. Erdmann, *Die Entstehung des Kreuzsugsgedankens*, Stuttgart, 1934; P. Charanis, *Byzantium, the West and the Origins of the First Crusade*, dans *Byzantion*, t. XIX (1949), pp. 17-36; Leib, *op. cit.*, pp. 182-185; Fliche-Martin, *op. cit.*, t. VIII, pp. 283-285.

surtout que la Syrie et la Palestine, non moins que l'Asie Mineure, constituaient une partie intégrante de l'Empire romain d'Orient, qui lui avait été ravie injustement et dont on ne cessait de revendiquer le retour. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que les Byzantins ne pouvaient voir que d'un mauvais œil les projets des Croisés. Grâce à d'habiles manœuvres diplomatiques et en conjuguant les menaces aux flatteries, le basileus réussit à obtenir de la part des princes occidentaux la prestation d'un serment de vassalité pour toutes leurs conquêtes éventuelles [20]. Mais à mesure que les Croisés s'établissaient plus solidement dans les régions conquises, leurs projets personnels devinrent plus apparents. D'où antagonisme croissant vis-à-vis du basileus et reproches mutuels d'avoir violé les accords conclus. Les divergences entre Latins et Grecs débordèrent bientôt sur le domaine religieux. A la mort du patriarche grec de Jérusalem, les Croisés le remplacèrent par un latin et leur choix fut si malheureux qu'il fallut le déposer, tant il s'était rendu odieux par son avarice et par sa mauvaise vie [21]. A Antioche, les intrigues du prince normand Bohémond cherchèrent à élargir l'antagonisme entre Grecs et Latins afin d'y trouver un prétexte qui lui permettrait de récuser les prétentions de l'empereur Alexis à la suzeraineté. Le patriarche Jean IV Oxeitès, homme d'une grande piété, dut céder la place à un latin [22]. Ainsi, la première croisade, qui avait semblé présager une réconciliation des deux moitiés de la chrétienté, finit par ajouter une nouvelle blessure à la cause de l'Union.

Au cours des siècles suivants, l'antagonisme ne fit que se renforcer. Mécontent de voir ses plans ambitieux contrecarrés par l'empereur, Bohémond chercha à exciter l'Occident contre l'Empire byzantin. Les motifs ne manquaient pas : les croisés ne cessaient de se plaindre de l'attitude hostile des byzantins, provoquée en partie par leurs réquisitions de vivres et leurs pillages. Encouragé par le pape Pascal II, Bohémond prit les armes contre l'empereur, mais il fut vaincu et dut se reconnaître vassal d'Alexis.

La mort d'Alexis Ier ne détendit point les relations entre princes normands et les Comnènes. Le règne brillant de Manuel vit la réalisation du but que les Comnènes s'étaient fixé : Bohémond III d'Antioche, ainsi que le roi de Jérusalem, durent accepter sa suzeraineté [23].

Vers cette époque, les relations entre la Curie et le basileus furent très variables. Dans leur lutte contre les empereurs germaniques, les papes cherchèrent plus d'une fois à s'appuyer sur les Comnènes. De

20. Runciman, *op. cit.*, pp. 151 ss., 163.
21. *Ibid.*, pp. 290, 299.
22. *Ibid.*, pp. 256-257, 306, 320; Leib, *op. cit.*, pp. 271-273; M. Jugie, *Le Schisme byzantin*, Paris, 1941, pp. 234 ss.
23. L. Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, Paris, 1948, pp. 333, 338.

leur côté, ceux-ci escomptaient l'appui des souverains pontifes pour réaliser leur rêve : reconstituer l'Empire de Justinien ou du moins rétablir la domination byzantine en Italie. Lorsque Pascal II fut fait prisonnier par l'empereur allemand Henri V, Alexis profita de cette occasion pour envoyer aux Romains une lettre, où il déplora cet événement, promit son aide et se déclara prêt, ainsi que son fils, à recevoir des mains du pape la couronne impériale suivant la coutume ancienne. Dans une missive adressée directement à Pascal il fit des propositions pour une Union des Eglises. Le pape le remercia pour sa bienveillance, mais il exigea que le patriarche de Constantinople et son clergé reconnussent d'abord la primauté romaine et que les évêchés ayant relevé jadis du siège de Rome lui fussent restitués [24]. A une ambassade romaine le basileus avait promis de se rendre personnellement en Italie. Mais cette promesse ne fut pas exécutée.

Au début de son pontificat, Calixte II (1119-1124), dans sa lutte contre Henri V, essaya lui aussi de prendre appui sur le basileus Jean II Comnène. Celui-ci, occupé par ses guerres contre les Seldjoucides, ne répondit qu'en 1124, lorsque le pape et l'empereur allemand avaient déjà rétabli la paix [25].

La teneur de sa lettre ne permet pas de préciser quelles furent ses propositions concrètes en vue du rétablissement de l'Union, car il s'y réfère à des précisions données de vive voix.

En 1141, Jean Comnène revint à la charge dans une missive adressée à Innocent II. Lui aussi parle de deux glaives : le temporel qu'il revendique pour lui-même et le spirituel qu'il reconnaît au pape; leur union est nécessaire pour rétablir l'unité de l'Eglise chrétienne et la domination mondiale de l'Empire romain [26].

Le règne de Manuel Comnène (1143-1180) fut marqué à Byzance et surtout à la cour du basileus par l'introduction de l'esprit de chevalerie occidentale. Homme doué de talents brillants, Manuel contribua personnellement à occidentaliser Byzance. Il choisit ses deux épouses parmi les familles princières d'Occident; il confia à des occidentaux des places éminentes à la Cour et dans l'administration, au grand déplaisir des Grecs. La deuxième croisade, conduite par l'empereur allemand Conrad III et le roi de France Louis VII, qui devait se terminer si misérablement, causa les mêmes difficultés que

---

24. *Ibid.*, pp. 317-318; Dölger, *Kaiserregesten*, n. 1261-1264; F. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*, Paris, 1900, pp. 261 ss.

25. Dölger, *op. cit.*, n. 1302; Norden, *op. cit.*, p. 91; Theiner, *Monumenta spectantia ad unionem ecclesiarum graecae et romanae*, Vienne, 1872, p. 1; F. Chalandon, *Jean II Comnène (1118-1143) et Manuel I Comnène (1143-1180)*, Paris, 1912, p. 163.

26. Dölger, *op. cit.*, n. 1303; Norden, *op. cit.*, p. 91; Theiner, *op. cit.*, p. 4; Chalandon, *op. cit.*, p. 163.

la première [27]. Manuel conserva longtemps l'espoir de reconquérir pour son empire les régions d'Italie qui avaient relevé jadis de l'Empire d'Orient. Après de longs combats qui coûtèrent beaucoup d'argent et de sang, il dut finalement y renoncer [28].

La situation politique contribua également au rapprochement des papes et des empereurs byzantins. Sous Hadrien IV, ce fut la guerre contre le roi de Sicile, Guillaume Ier. Ensuite, lorsque Frédéric Barberousse reprit à son compte le projet de rétablissement d'une monarchie absolue et universelle, sur les traces de Justinien, l'hostilité commune à ce plan amena le pape Alexandre III et le basileus Manuel à s'y opposer. La grande alliance contre Frédéric Barberousse resta à l'état de projet. Mais la question religieuse demeurait pendante et, pour la résoudre, Alexandre III envoya en 1167, semble-t-il, deux cardinaux en mission à Byzance [29]. Ce ne fut pas la première fois que l'on se réunissait ainsi pour discuter théologie. Dès 1113, l'archevêque de Milan, Petrus Grossolanus, envoyé en mission à Byzance, y tint une dispute théologique, à laquelle participèrent l'empereur lui-même, et les principaux dignitaires ecclésiastiques et séculiers. Le sujet de cette conférence fut la primauté de l'évêque de Rome. Les Grecs soulevèrent de nombreuses objections [30]. Plus tard, lorsque Jean II Comnène envoya une ambassade à l'empereur Lothaire pour réaliser une action commune contre le nouveau royaume normand de Sicile, l'ambassade revint à Constantinople accompagnée de l'évêque Anselme de Havelberg [31]. Anselme y tint une dispute publique avec l'archevêque Nicétas de Nicomédie (1136). Celui-ci s'éleva contre le *Filioque*; mais sur les autres questions, il se montra moins radical que la plupart de ses compatriotes et il estima que l'unité religieuse pourrait être rétablie par un concile général [32]. Le patriarche, Léon Stypiota (1134-1143), n'était pas davantage adversaire de l'Union quoique la primauté de l'évêque de Rome lui fît beaucoup de difficultés. En 1155, Anselme de Havelberg revint encore une fois comme ambassadeur à Byzance. Cette fois, il eut maints échanges de vues avec l'archevêque de Thessalonique, Basile d'Achrida, sur les points controversés [33]. Jusqu'alors, ces échanges de vues

27. Bréhier, *Vie et mort...*, p. 329 ss.; Grousset, *Histoire des Croisades*, t. II, Paris, 1935, pp. 225, 277 ss., 240 ss.; Chalandon, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène*, p. 269 ss.

28. G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, 2e édit., Munich, 1952, pp. 306 ss.; Chalandon, *Jean II Comnène et Manuel I Comnène*, pp. 599, 602.

29. Norden, *op. cit.*, pp. 92, 96 ss.; Chalandon, *op. cit.*, pp. 555-570.

30. Leib, *op. cit.*, p. 312; V. Grumel, *Autour du voyage de Pierre Grossolanus, archevêque de Milan, à Constantinople en 1113*, dans les *Echos d'Orient*, t. XXXII (1933), pp. 22-33.

31. Norden, *op. cit.*, pp. 97 ss.; J. Dräseke, *Bischof Anselm von Havelberg*, dans *Zeitschrift f. Kirchen-Geschichte*, t. XXI (1900), pp. 160-185.

32. Anselme a rassemblé ses annotations dans 3 volumes de ses *Dialogi*; cfr *P.L.*, t. CLXXXVIII, cc. 1139-1247.

33. J. Schmidt, *Des Basilius aus Achrida bisher unedierte Dialoge*, Munich, 1901.

avaient été de nature privée : ils ne résultaient d'aucune initiative pontificale. Mais il semble bien que les cardinaux envoyés à Byzance par Alexandre III (1159-1181) aient reçu commission du pape pour y ouvrir des pourparlers. Plus tard encore de nouvelles négociations eurent lieu concernant l'Union. Elles n'aboutirent pas davantage, principalement, semble-t-il, à cause de l'attitude anti-latine du patriarche Michel III d'Anchialos (1170-1178) [34]. D'ailleurs, on a fait remarquer à juste titre que ces négociations entre papes et empereurs reposaient sur une méprise fondamentale. Les empereurs étaient tout disposés à reconnaître aux papes la première place dans l'Eglise, comme ils l'avaient détenue sous Justinien; mais il ne s'agissait que d'une première place subordonnée à l'autorité impériale. De leur côté, les papes ne pouvaient plus perdre de vue la situation qu'ils avaient acquise par suite de l'évolution historique; ils ne pouvaient que revendiquer la place détenue par la papauté à la suite de la réforme grégorienne et qui impliquait la direction suprême de toutes les affaires mondiales, non seulement religieuses, mais encore politiques. Une telle manière de comprendre l'autorité de l'Eglise ne pouvait que se heurter à l'opposition des Grecs qui la considéraient comme scandaleuse. Un byzantin, membre d'une ambassade envoyée à Innocent II, à l'occasion de sa guerre contre Roger de Sicile, exprime bien cette différence des mentalités : l'évêque de Rome, dit-il, c'est un empereur et non un évêque [35].

La prédilection affichée par Manuel à l'égard des Latins ne tarda point à déclencher une vengeance sévère. Deux ans après la mort du basileus, le peuple, aigri par la politique commerciale intéressée des Vénitiens et par l'attitude hautaine et maladroite des Latins, donna libre cours à son ressentiment. Un soulèvement populaire dirigé contre les Occidentaux fit de très nombreuses victimes — 80.000, semble-t-il, — au nombre desquelles se trouva la reine-veuve, Marie d'Antioche.

La réponse à ces excès ne se fit pas attendre : les Normands attaquèrent l'Empire byzantin (1185); ils conquirent Thessalonique et y firent preuve de la même cruauté. Toutefois, l'habileté des généraux byzantins réussit, cette fois encore, à conjurer le danger. Mais en 1202, la quatrième croisade, organisée par Innocent III, se mit

34. Deux documents nous en ont été conservés : le premier se présente comme le résumé du dialogue échangé entre le basileus et le patriarche en présence du synode; le deuxième est un tome que l'empereur, le synode et le sénat auraient publié contre les latins. Suivant le P. Grumel, le premier document serait probablement inauthentique, du moins dans sa forme actuelle. Il prouverait toutefois qu'une intervention du patriarche eut réellement lieu. Le deuxième document lui semble suspect, car on n'aurait pu s'attendre de la part de Manuel à une rupture aussi radicale avec la papauté. *Regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, nn. 1121 et 1122. V. Laurent (*Dict. de Théol. cathol.*, t. X, c. 1671) considère la première pièce comme un « pro memoria » du patriarche et tient pour son authenticité.

35. Norden, *op. cit.*, p. 100.

en mouvement. Alexis l'Ange, fils d'Isaac l'Ange détrôné par son frère (1185-1195), s'adressa à son beau-frère, Philippe de Souabe, pour obtenir l'aide des croisés. Le doge de Venise, Dandolo, dont l'âge n'avait pas diminué la ténacité, réussit, en dépit des interdictions expresses et réitérées du pape, à détourner vers Constantinople la plus grosse partie des forces de la Croisade. A la suite d'une première conquête de la ville, Isaac II que ses ennemis avaient rendu aveugle fut rétabli sur le trône impérial avec Alexis comme régent (1203-1204). Mais le peuple, mécontent des impositions excessives, appela au pouvoir un anti-basileus. Les croisés s'emparèrent de la ville une seconde fois et s'y livrèrent à d'effroyables massacres, à une sauvage dévastation et à des rapines effrénées qui détruisirent à jamais d'innombrables œuvres d'art, héritage de l'antiquité [36].

Innocent III s'était tout d'abord opposé à ce qu'une armée rassemblée pour combattre des infidèles fût employée contre des chrétiens. Cependant, lorsqu'il eut reçu une première missive du nouvel empereur latin de Constantinople, il considéra cette conquête comme une œuvre de la Providence et comme un châtiment public de la désobéissance des Grecs : « Illud autem, fili charissime, sollicita debes meditatione pensare, quod, postquam regnum Graecorum ab obedientia sedis apostolicae deviavit, de malo semper declinavit in peius, donec a superbis ad humiles, ab inobedientibus ad devotos, a schismaticis ad Catholicos iusto Dei iudicio est translatum [37] ». Et, dans la lettre émaillée de nombreuses citations de l'Ecriture qu'il adressa à l'ensemble des Croisés, le pape se montra encore plus enthousiaste [38]. Toutefois, il ne tarda pas à apprendre la vérité au sujet des abominations commises par les croisés. Il exprima alors son indignation, reprocha sévèrement au cardinal-légat, Pierre de Saint-Marcel, d'avoir abandonné la Terre Sainte pour se diriger contre Constantinople. S'adressant ensuite aux croisés, il fustigea leur attitude : « Illi etenim qui non quae sua sunt, sed quae Iesu Christi quaerere credebantur, gladios quos exercere debuerant in paganos, Christianorum sanguine cruentantes, nec religioni vel aetati nec sexui pepercerunt, incestus, adulteria et fornicationes in oculis hominum exercentes, et tam matronas quam virgines etiam Deo dicatas, exponentes spurcitiis garsionum... ». Il entrevit clairement les conséquences qui allaient en résulter pour les relations entre les deux Eglises : « Quomodo enim Graecorum Ecclesia, quantuncunque afflictionibus et persecutionibus affligatur, ad unitatem ecclesiasticam et devotionem sedis apostolicae revertetur, quae in Latinis nonnisi perditionis exemplum et opera tenebrarum aspexit, ut iam merito illos abhorreat plus quam canes [39] ? »

36. Fliche et Martin, t. X, pp. 44 ss., 68 ss.; Bréhier, *Vie et mort...*, pp. 362-367.
37. *Regestorum* lib. VII, n. 153; *P.L.*, t. CCXV, c. 455 c.
38. *Ibid.*, n. 154; *P.L.*, CCXV, c. 456.
39. *Regestorum* lib. VIII, n. 126; *P.L.*, t. CCXV, c. 701.

Les *conséquences spécifiquement religieuses* de la quatrième croisade furent encore plus dommageables. Une répression fut organisée contre les clercs Grecs qui se refusèrent à rallier l'Eglise catholique. Les clercs qui se soumirent bénéficièrent de la protection papale. Mais les autres furent cités en justice et, en règle générale, leur procès se termina par leur déposition. Les interventions personnelles d'Innocent III furent empreintes de modération. Mais dans les territoires conquis les administrations religieuses adoptèrent une attitude bien plus radicale : on en vint même à contraindre des évêques grecs à recevoir une nouvelle consécration suivant le rit latin [40]. Même les évêques qui se soumirent au pape eurent à subir de nombreuses limitations de leurs droits. L'exercice entier de leurs fonctions ne fut laissé aux prélats grecs que là où il n'y avait pas d'évêques latins. Dans les territoires où il y avait des évêques de l'un et de l'autre rite, les grecs furent soumis aux latins et contraints d'occuper un rang subalterne. En effet, il ne semblait pas possible que dans un même territoire il y eût deux évêques égaux en pouvoirs et indépendants l'un de l'autre. Les Pères du IV^e^ Concile du Latran estimaient une situation pareille aussi monstrueuse qu'un corps à deux têtes [41]. L'histoire de l'Eglise de Chypre nous fournit un exemple très instructif des relations qui existèrent alors entre Grecs et Latins. Au début du régime latin, le métropolite grec y comptait 14 évêchés suffragants. Après la réforme d'Alexandre IV, il n'en resta plus que 4, qui furent soumis à l'autorité de leurs collègues latins et placés sous leur dépendance pour un grand nombre de questions [42]. La domination des Latins en Grèce se solda ainsi par un renforcement considérable de la séparation et de l'antagonisme entre les deux Eglises.

Puisque le Saint-Siège avait estimé que la fondation de l'Empire latin d'Orient était un pas décisif vers le retour des Grecs sous l'autorité de l'évêque de Rome, on aurait pu considérer comme impossibles toutes relations entre Rome et l'Empire grec de Nicée. En fait, cependant tous les empereurs de Nicée ont négocié avec les papes au sujet de l'union. Théodore I^er^ espéra obtenir par l'entremise d'Innocent III la reconnaissance de sa souveraineté exclusive sur l'Asie Mineure. Mais le pape lui conseilla de se soumettre à l'empereur de Constantinople et lui promit, en ce cas, d'agir auprès de l'empereur pour qu'il fasse preuve de mansuétude à son égard [43]. Bien entendu,

40. Fliche et Martin, *op. cit.*, t. X, pp. 81-83; E. Gerland, *Geschichte des lateinischen Kaiserreiches von Konstantinopel*, Hambourg, 1905, pp. 233-244; Jean Longnon, *L'empire latin de Constantinople*, Paris, 1949, pp. 135 ss.; Norden, *op. cit.*, pp. 197 ss.

41. Mansi, *Concil.*, t. XXII, col. 998, cap. IX.

42. Art. *Chypre*, dans le *Dict. de théol. cath.*, t. II, cc. 2435 ss.

43. Dölger, *Kaiserregesten*, n. 1677; *Innocens III, Reg.* lib. XI, n. 47; *P.L.*, t. CCXV, col. 1372 ss.; voir aussi Norden, *op. cit.*, pp. 225 ss.; A. Gardner, *The Lascarids of Nicaea*, Londres, 1912, pp. 80-81, 98, 109-115;

une pareille proposition était condamnée à rester sans suite. Théodore conçut alors le projet de réunir à Nicée les représentants des patriarcats grecs de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem; après une délibération commune, ils se mettraient d'accord pour envoyer au pape une ambassade chargée de mettre fin au schisme et de rétablir l'union de tous les chrétiens. Mais ce projet fut fraîchement accueilli par les souverains d'Epire qui nourrissaient l'espoir de rétablir un jour à leur profit l'empire byzantin. En fait, il tomba dans l'oubli [44].

Le basileus Jean Vatatzès (1222-1254) essaya de nouveau de négocier avec Rome. Il obtint que son patriarche Germain II (1222-1240) fît les premières démarches en vue d'un accord. Celui-ci, dans sa lettre au pape, crut bon d'énumérer les violences et les contraintes dont les Latins s'étaient rendus coupables [45]. Cette fois encore, les pourparlers s'enlisèrent; car le pape se préoccupait avant tout de maintenir l'Empire latin d'Orient, tandis que Vatatzès envisageait, bien entendu, son absorption dans l'Empire de Nicée. Ce ne fut que sous Innocent IV qu'une nouvelle orientation de la politique pontificale se manifesta. Celui-ci avait tout d'abord suivi la même ligne que ses prédécesseurs. Mais il finit par se rendre à l'évidence : l'Empire latin d'Orient n'avait aucun avenir. Quant à Vatatzès, il se déclarait prêt à accorder ce que jusqu'alors les Grecs avaient toujours refusé : reconnaître la primauté pontificale par l'inscription du nom du pape dans les diptyques; prêter le serment d'obédience religieuse; s'engager à obéir même dans les cas particuliers; reconnaître la curie pontificale comme une instance d'appel; concéder aux papes la présidence dans les conciles, le droit de se prononcer en premier lieu et de décider en matière de foi et le pouvoir de juger en matière de discipline ecclésiastique, etc. Il n'y mettait qu'une seule condition : que ces décisions ne fussent pas opposées aux principes fondamentaux des évangiles et du droit canon ni aux décisions des anciens conciles oecuméniques. Sur le seul article concernant la procession du Saint-Esprit, il insista pour que l'opinion du pape ne puisse avoir force contraignante [46]. Il importe de noter que le patriarche Manuel lui aussi (1244-1255) était prêt à la réunion [46a]. Innocent IV se décida à

A. Heisenberg, *Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Kaisertums und der Kirchenunion*, Munich, 1923, II und III; R. Janin, *Au lendemain de la conquête de Constantinople. Les tentatives d'union des Eglises (1204-1208; 1208-1214)*, dans les *Echos d'Orient*, t. XXXII (1933), pp. 3-21, 195-202.

44. Norden, *op. cit.*, pp. 342 ss.

45. Norden, *op. cit.*, pp. 348 ss.; Fliche et Martin, *op. cit.*, t. X, pp. 446 ss.

46. Norden, *op. cit.*, pp. 369 ss. et *Appendice XII, ibid.*, pp. 756-759; Fliche et Martin, *op. cit.*, t. X, pp. 449 ss.; Raynaldus, ad an. 1256, § 48.

46a. Sa lettre, dont le texte original a été récemment publié par le P. G. Hofmann dans les *Orientalia Christiana Periodica*, t. XIX, 1953, pp. 59-70, est cependant moins explicite que celle de l'empereur.

faire le pas décisif. Il se déclara disposé, au cas où Vatatzès accomplirait la soumission promise envers le Saint-Siège, à négocier un accord entre lui et l'empereur latin et, si cet accord se révélait irréalisable, à prononcer une sentence arbitrale dans laquelle il se montrerait aussi favorable que possible envers les droits de Vatatzès. En particulier, il promit de tenir compte en sa faveur du fait que l'Eglise romaine était en droit d'espérer de sa soumission et de son pouvoir de plus grands avantages que de la part d'« un autre » (c'est-à-dire, de l'empereur latin) [47].

Deux siècles exactement s'étaient écoulés depuis les débuts du schisme. Jamais l'Union n'avait été plus près de se réaliser. Mais au cours de la même année, Innocent IV et l'empereur de Nicée furent frappés par la mort. Le nouveau basileus, Théodore II Lascaris (1254-1258), rejeta le projet d'accord et maintint son attitude lorsque des envoyés d'Alexandre IV vinrent lui réitérer les propositions d'Innocent IV. Théodore II désirait une réunion fondée sur un accord *en matière religieuse*. Il exigeait d'abord un examen et une discussion préalable des questions religieuses controversées, à l'issue desquels le droit de décision reviendrait au basileus, conformément aux usages des temps anciens [47a].

Cette réponse rendait l'union impossible. En outre, le retour du basileus de Nicée dans son ancienne capitale du Bosphore n'était plus alors qu'une question de temps. Sans doute cela n'était pas réservé à Théodore II lui-même — il mourut après quatre ans de règne — ni à son fils Jean IV Lascaris (1258-1261), encore mineur, qui devait être privé de la vue et enfermé dans une forteresse, mais à l'usurpateur Michel VIII Paléologue, qui, en 1261, réussit, grâce à un coup de main, à s'emparer par surprise de la ville impériale et y fit son entrée parmi les acclamations délirantes des Grecs.

Michel VIII continua la lignée des grands hommes d'état byzantins. Habile politique, il ne reculait devant rien. Il s'était fixé comme but de restaurer l'ancien Empire byzantin. Pour cela, il lui fallait vaincre un groupe d'ennemis, établis dans diverses régions de l'Empire et qui espéraient pouvoir un jour partager son manteau. Le plus dangereux était Charles d'Anjou, qui venait de mettre fin à la domination des Hohenstaufen en Sicile et en Italie Méridionale, et dont la menace contre le territoire byzantin se faisait de jour en jour plus précise. Le Paléologue avait déjà négocié plusieurs fois avec le Saint-Siège.

La situation devenant plus dangereuse, ses explications concernant

---

47. Norden, *op. cit.*, pp. 373-374; cfr Raynaldus, ad an. 1256, § 52.

47a. V. Laurent, *Le pape Alexandre IV 1254-1261 et l'empereur de Nicée*, dans les *Echos d'Orient*, t. XXXIV (1935), pp. 26-55. D'autres articles du même auteur sur l'histoire de l'Union sont cités par Dölger-Schneider, *Byzanz*, Munich, 1952, note 323.

l'Union se firent plus favorables. La tension extérieure venait-elle à se relâcher, il reprenait ses attaques contre les états latins qui restaient encore en Orient. Les papes renouvelèrent alors la condamnation du Paléologue. Mais en 1273 la situation de l'Empire devint tellement critique qu'il fut impossible de tergiverser davantage. Malgré l'hostilité de l'opinion publique, dont une petite minorité seulement l'approuva, Michel envoya, en 1274, une délégation à Lyon, chargée d'y lire en son nom au concile oecuménique une déclaration écrite contenant une profession de foi catholique et, au nom du clergé de Byzance, une acceptation des conditions posées par Grégoire X : reconnaissance de droit et de fait de la primauté romaine, promesse de rétablir l'union, mention du nom du pape dans les diptyques [48].

Cette mesure eut de bons résultats sur le terrain de la politique étrangère de l'empire, mais causa à l'empereur de grandes difficultés dans son propre pays. Si le patriarche, Jean XI Bekkos (1275-1282), un ancien adversaire acharné de l'Union, qui avait mis à profit un séjour en prison pour étudier plus à loisir les Pères de l'Eglise, en avait retiré la conviction que le point de vue des Latins était le vrai, la majorité du clergé et les masses populaires considéraient l'attitude du basileus comme une trahison envers l'orthodoxie. La situation s'aggrava encore, lorsque l'empereur, excité par la résistance à laquelle il se heurtait et désireux de convaincre la Curie romaine de la rectitude de ses intentions, se mit à user de cruauté contre les adversaires de l'Union. Le conflit atteignit son de l'Eglise la résistance ne fit que croître. Le conflit atteignit son point culminant, lorsque Martin IV (1281-1285), un français tout dévoué à la cause de Charles d'Anjou, monta sur le trône pontifical. Non content d'accorder son patronage à une alliance des puissances anti-byzantines, le pape fulmina l'anathème contre le basileus en tant que schismatique et le déclara déchu du pouvoir. La cause du Paléologue sembla désespérée. Mais à ce moment même les Vêpres Siciliennes firent s'écrouler la menace qui pesait sur lui (1282). Le coup avait été préparé de longue main par ses agents dont l'or et la parole réussirent à surexciter l'hostilité des siciliens contre les Français et à déchaîner contre eux, au premier signe favorable, un soulèvement général. Peu après, la flotte de Pierre d'Aragon aborda en Sicile et il y prit le pouvoir comme héritier des Hohenstaufen [49].

La mort de Michel Paléologue entraîna un renversement complet de l'attitude de Byzance dans la question de l'Union des Eglises. Son fils et successeur, Andronic II (1282-1328), se laissa tellement influencer par les ennemis de son père qu'il refusa même de lui ac-

48. Norden, *op. cit.*, 520-536; Fliche et Martin, *op. cit.*, t. X, pp. 488-490, 494-496; Héfelé-Leclercq, *Histoire des conciles*, t. VI, pp. 153-218.
49. G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, 2e éd., Munich, 1952, p. 371; Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, pp. 394-402.

corder la sépulture ecclésiastique. Tous les partisans de Michel furent l'objet de la rage longtemps contenue du parti opposé. En premier lieu, le patriarche Jean Bekkos lui servit de bouc émissaire. Impliqué dans un long procès, il finit ses jours en exil [50].

Pour l'Empire byzantin dont les frontières se rétrécissaient sans cesse, rien n'était plus nécessaire que la paix intérieure. Mais elle lui fit défaut : de violentes luttes intestines opposèrent l'empereur Andronic II à son petit-fils Andronic III (1328-1341), l'impératrice Anne à son fils Jean V (1341-1391) et à Jean VI Cantacuzène (1347-1354), Jean V à son fils Andronic IV (1376-1379) et au fils de ce dernier Jean VII (1390). En outre les luttes religieuses entre Palamites et Anti-palamites firent de la religion même un objet de discorde [51]. Un moine italo-grec nommé Barlaam avait cru devoir attaquer la manière de prier des moines du Mont Athos. Le savant Grégoire Palamas entreprit de les défendre. Barlaam, ainsi que les humanistes Akindynos et Nicéphore Grégoras, furent frappés d'anathème, pour avoir accordé une plus grande importance à la philosophie païenne d'Aristote qu'aux traditions des saints Pères et des moines. Au catalogue des erreurs des Latins vint s'ajouter le rejet du Palamisme [51a].

Nonobstant l'attitude anti-latine des Byzantins, plusieurs de ces souverains, se trouvant aux prises avec des difficultés, voulurent renouer les pourparlers avec Rome : ainsi Andronic II, puis Andronic III, l'impératrice Anne et Jean Cantacuzène [52]. En 1369, le basileus Jean V prononça même sa profession de foi catholique à Rome en présence du pape Urbain V, mais seulement en son nom personnel [53]. Cette attitude s'explique par la croissance incessante du danger turc : les Byzantins se rendirent compte que, livrés à leurs seules forces, il leur serait impossible de résister. A Rome aussi, on se rendit peu à peu à l'évidence : il fallait soutenir les Grecs contre les Turcs, même s'ils étaient des schismatiques [54]. Au début du XIV[e] siècle, la Curie romaine avait encore combiné des plans pour reconquérir Constantinople. Maintenant les papes ne songeaient plus qu'à envoyer

50. Bréhier, *op. cit.*, p. 411.

51. Bréhier, *op. cit.*, pp. 433 ss.; Ostrogorsky, *op. cit.*, pp. 407-416; M. Viller, *La question de l'union des Eglises entre Grecs et Latins depuis le concile de Lyon jusqu'à celui de Florence (1274-1438)*, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XVII (1921), pp. 260-305; 515-532; t. XVIII (1922), pp. 20-60. Sur la question palamite voir M. Jugie, art. *Palamite* (*Controverse*), dans le *Dict. de théol. cath.*, t. XI, cc. 1777-1818.

51[a]. Un petit groupe d'humanistes grecs, parmi lesquels les frères Démétrius et Prochore Cydonès, Manuel Chrysoloras et d'autres, se rallièrent aussi à l'Eglise catholique. Quelques-uns d'entre eux, tels Manuel Calécas et les trois frères Maxime, André et Théodore Chrysobergès, entrèrent chez les dominicains. Mais il ne s'agit que de cas isolés.

52. Norden, *op. cit.*, pp. 684 ss.

53. O. Halecki, *Un empereur de Byzance à Rome*, Varsovie, 1930.

54. Norden, *op. cit.*, pp. 696-712.

de l'aide à la ville menacée. Seulement, les peuples chrétiens d'Occident étaient-ils disposés à payer de leur personne pour délivrer Constantinople? Etaient-ils en état de fournir aux Grecs le secours nécessaire? La croisade de Nicopolis se solda par un échec cuisant. L'invasion des Mongols accorda aux Byzantins un dernier répit. Dans cette situation désespérée, l'empereur Jean VIII recourut à l'Union des Eglises comme à un dernier moyen d'obtenir de l'aide. Bien souvent au cours des derniers siècles, il avait été question d'un concile oecuménique comme de l'instance suprême capable de trancher les questions litigieuses séparant les deux parties de l'Eglise. Ayant à choisir entre la fraction restante du concile de Bâle et Eugène IV (1431-1447), les Grecs se décidèrent pour ce dernier.

Le concile s'ouvrit à Ferrare; par suite de circonstances défavorables, il dut être transféré à Florence. C'est là que fut réalisée l'Union entre les Eglises grecque et latine [55]. La formule d'Union fut signée par le basileus Jean VIII et par tous les évêques présents. Le patriarche Joseph II était mort à Ferrare : dans son testament, il s'était prononcé pour le rétablissement de l'unité. Au cours des discussions, le métropolite Marc d'Ephèse s'était révélé l'adversaire le plus décidé : il avait quitté Florence avant la décision et, revenu à Constantinople, il devint le centre du mouvement anti-conciliaire. Mais les autres évêques également, de retour chez eux, voyant l'attitude du peuple, n'osèrent pas prendre la défense de l'Union. Jean VIII nomma bien comme patriarche Métrophanès, fidèle à la cause de l'Union (1440-1443), et après la mort de celui-ci, Grégoire Mammas (1445). Mais il fallut attendre le règne de son frère, Constantin XI (1449-1453), pour que la bulle d'Union fût solennellement proclamée à Sainte-Sophie par le cardinal Isidore sous les protestations du peuple. Cinq mois plus tard, les Turcs de Mahomet II s'emparaient de Constantinople et y arboraient le Croissant [56].

II

LE SCHISME ET LES TENTATIVES DE REUNION DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE BYZANTIN JUSQU'A NOS JOURS

La chute de l'Empire byzantin marqua le début d'une période

55. J. Zhishman, *Die Unionsverhandlungen zwischen der orientalischen und römischen Kirche seit dem Anfange des XV. Jahrhunderts bis zum Konzil von Ferrara*, Vienne, 1858; Norden, *op. cit.*, pp. 712 ss.; Bréhier, *Vie et mort...*, pp. 493-496; Héfelé-Leclercq, *op. cit.*, t. VII, pp. 951-1046; G. Hofmann, *Die Konzilsarbeit in Ferrara*, dans *Orient. Christ. Periodica*, t. III (1937), pp. 110-140, 403-455; *Die Konzilsarbeit in Florenz*, *ibid.*, t. IV (1938), pp. 157-188, 372-422.

56. Bréhier, *Vie et mort...*, pp. 509-512.

nouvelle : renonçant aux idéaux qui dominèrent le moyen âge, l'humanité se mit à poursuivre d'autres buts. Les continents récemment découverts ouvrirent un vaste champ d'action à l'esprit d'entreprise, au désir d'aventures, à la soif des richesses. Ils attiraient tous ceux qui recherchaient des horizons nouveaux pour y fonder leur foyer. Les savants byzantins fuyant la conquête turque emportèrent avec eux d'anciens manuscrits et firent connaître à l'Occident ces trésors précieux de la culture grecque, lui rendant ainsi un ultime service. Dans tous les milieux occidentaux l'amour et l'estime de l'antiquité classique prirent le dessus. L'humanisme avec son échelle des valeurs centrée sur l'homme devint prédominant. La soi-disant « Réforme » entreprend de mettre en question des institutions considérées jusqu'alors comme immuables par une longue tradition; elle va même jusqu'à se fixer comme but principal leur destruction. Mais l'Eglise, de son côté, en butte à ces divers assauts, rassemble aussi ses forces. Le concile de Trente inaugure dans la vie et la pensée de l'Eglise une nouvelle période. Les ordres créés ou réformés dans l'esprit tridentin prennent la tête d'un apostolat rénové, d'une expansion missionnaire dans les pays nouvellement découverts, d'une reconquête catholique dans les régions d'Europe passées à la Réforme.

L'Orient connaît lui aussi des temps nouveaux. Sans doute, la mission donnée jadis par le Christ à ses disciples avant son Ascension était toujours la même : Allez, enseignez toutes les nations. Mais si le but final restait le même, les chemins pour y parvenir étaient différents. Au moyen âge la politique d'Union se proposait comme objectif de gagner l'Empereur et grâce à lui de gagner tout l'Empire. Depuis 1453, il n'y avait plus d'empereur byzantin. Le travail apostolique devait donc s'adresser directement aux évêques et aux fidèles. Jadis les Byzantins envisageaient surtout le problème de l'Union comme une question politique. S'entendre avec Rome signifiait obtenir un appui contre les ennemis du dehors : Normands, Seldjoucides, Turcs, etc. L'instrument principal de cette politique avait été la diplomatie. Désormais, la politique va s'effacer, pour ne pas dire disparaître. A la place de la diplomatie, les apôtres de l'Union devront recourir à d'autres moyens susceptibles de gagner les masses populaires : prédication et sacrements. La disparition de l'empereur entraînait aussi la nécessité d'envisager, avant tout, les moyens de gagner à la cause de l'Union l'un ou l'autre évêque.

Parmi les évêques de l'Eglise orientale orthodoxe, le premier rang était détenu par le patriarche de Constantinople. La conquête ottomane avait entraîné une modification profonde dans sa situation. Jusqu'alors, il avait dû se tenir dans l'ombre du basileus, à la première place, bien sûr, mais la première après le basileus. La victoire de l'Islam avait, à ce point de vue, renforcé sa position. Il était devenu l'héritier de l'empereur byzantin, le bénéficiaire au moins partiel de son patrimoine spirituel.

Conformément à l'usage général des peuples islamiques, les Turcs avaient abandonné à la hiérarchie ecclésiastique l'administration intérieure des peuples non-musulmans qu'ils s'étaient soumis. Ainsi, le patriarche de Constantinople devint le chef de tous les « orthodoxes », même de ceux d'origine et de langue non grecques. Les pouvoirs qui lui étaient officiellement reconnus dépassaient en de nombreux points ceux qui lui revenaient en vertu du droit ecclésiastique byzantin. Dans ces conditions, il est compréhensible que les patriarches n'étaient guère désireux de se soumettre à un autre évêque et à celui de Rome moins qu'à tout autre. Sans compter qu'une telle démarche de leur part aurait bien des chances d'éveiller la plus vive méfiance auprès de la Sublime Porte. Par ailleurs, le Saint-Siège lui aussi devait se sentir moins enclin qu'autrefois, à l'époque des empereurs byzantins, à rechercher un rapprochement.

Outre ces pouvoirs limités aux frontières de l'Empire ottoman, le patriarche de Constantinople en possédait encore de plus étendus, car il occupait la première place dans toute l'Eglise orthodoxe et il la représentait au dehors. Cependant cette autorité n'était pas illimitée. Sur ce point, il y avait une différence entre les temps anciens et l'époque dont il est question ici. Autrefois il n'existait que peu d'Eglises autocéphales, c'est-à-dire indépendantes de l'autorité patriarcale, comme celles de Chypre et de Bulgarie. Depuis le début du XIX[e] siècle surtout le nombre de ces églises n'a fait que croître.

Mais même dans le cas d'églises non proprement autocéphales, il est significatif pour notre époque que les négociations concernant l'Union ne furent plus menées par l'intermédiaire de Constantinople, mais directement avec les églises nationales particulières. Après un délai plus ou moins long on y vit se former des groupes de croyants qui adhérèrent à l'Eglise catholique, les uns sous la conduite d'évêques locaux, d'autres sous la direction d'évêques envoyés de Rome. Chose importante : ils gardent leurs rites liturgiques particuliers et leur discipline propre. Au cours des siècles écoulés, les papes avaient adopté à l'égard du rite grec une attitude de « tolérance », en tenant compte des circonstances. A présent, l'Eglise elle-même insiste de plus en plus sur la conservation du rite et cherche à le défendre contre des tendances maladroites de latinisation de la part de certains missionnaires. Nous pouvons regretter aujourd'hui que cette attitude n'ait pas été adoptée plus tôt, avec plus d'énergie et plus d'efficacité. On exigea parfois une adaptation au rite romain dans des questions de détail ou bien on la toléra là où elle n'aurait pas été nécessaire. Bien entendu, pour juger équitablement de telles attitudes, il faut aussi tenir compte des circonstances. Celles-ci peuvent parfois rendre souhaitable l'adoption d'usages romains, pour diminuer un danger réel de retour au schisme. Toutefois l'évolution générale s'est faite dans le sens d'un respect aussi fidèle que possible des rites particuliers et d'une compréhension toujours plus profonde des rites orientaux.

Il y a encore une caractéristique qui donne au travail missionnaire un aspect particulier : c'est l'adoption du rite byzantin par des religieux qui appartiennent à un ordre latin ou à une congrégation latine. Dès le début du XVIII[e] siècle, le cardinal hongrois Kollonitz avait proposé à la Propagande que plusieurs jésuites du rite latin passent au rite roumain afin de pouvoir mieux travailler parmi le peuple très attaché à son propre rite. Cette proposition fut alors déclinée. Mais lorsqu'en 1861 des petits groupes de bulgares acceptèrent la foi catholique, les Résurrectionnistes et les Assomptionnistes commencèrent à adopter le rite byzantin avec l'approbation de Pie IX. Au commencement de ce siècle, les Rédemptoristes, sur la proposition du métropolite André Szeptickyj et avec l'approbation du Saint-Siège, fondèrent une province de rite ruthène au Canada, à laquelle, originairement, appartenaient aussi des religieux latins. A partir du pontificat de Pie XI cette nouvelle méthode a connu une très forte diffusion : des religieux surtout, bénédictins, olivétains, rédemptoristes, jésuites, franciscains, conventuels, capucins, etc., mais aussi des prêtres séculiers se mirent ainsi au service de l'apostolat chez les Orientaux. On comprendra sans peine que cette nouvelle méthode présente aussi ses difficultés et ses limites. Les Orientaux séparés lui sont habituellement hostiles, parce qu'ils pensent qu'un non-oriental n'est pas capable d'adopter parfaitement le rite oriental et parce qu'ils considèrent cette manière de faire comme une sorte de tromperie à l'égard de leurs coreligionnaires, comme un manque de fair-play[57]. Mais aussi longtemps que les Eglises orientales catholiques ne sont pas capables de former elles-mêmes un nombre suffisant de prêtres et de religieux, il ne paraît guère possible de renoncer à l'aide des latins. Il y a moins de difficultés là où les Orientaux, après être entrés dans un Ordre latin, sont appliqués ensuite au travail apostolique parmi leurs compatriotes et dans leur rite d'origine.

Après ces considérations générales, voyons maintenant les fruits procurés dans chacune des églises par le travail pour la Réunion.

1. *Les anciens patriarcats et la Grèce.*

La conquête de Constantinople par les Turcs interrompit pendant très longtemps les négociations avec Rome. La mentalité antiromaine du Phanar apparut clairement lors du synode réuni en 1484 : il y fut décidé que les Latins qui passeraient à l'Eglise orthodoxe seraient soumis dorénavant à la réitération de la confirmation, rite qui devait souligner leur caractère d'hérétiques.

57. Actuellement ce reproche est d'autant moins soutenable que les Russes, surtout en France, ont commencé à ouvrir des chapelles destinées aux catholiques qui passeraient à l'orthodoxie et où les cérémonies se font selon le rite romain (c'est-à-dire, la Sainte Messe).

Ce ne fut qu'à la fin du XVI[e] siècle que de nouveaux contacts eurent lieu, lorsque le pape Grégoire XIII après avoir introduit la réforme du calendrier invita les patriarches orientaux à l'adopter. Après avoir tout d'abord répondu sur un ton assez encourageant, le patriarche Jérémie II prit ensuite une attitude plus négative [58].

Au commencement du XVII[e] siècle, des missionnaires catholiques, surtout des jésuites et des capucins, exercèrent un apostolat fructueux dans les îles grecques et sur le continent où ils s'adonnaient à la prédication, entendaient les confessions et organisaient des missions avec l'autorisation des évêques; mais, peu à peu, des directives plus sévères furent données à Rome concernant la *communicatio in sacris*. Il y avait cependant aussi des évêques qui se montraient favorables à l'Eglise catholique. Le patriarcat de Constantinople devint lui-même l'objet de luttes entre les partis, surtout lorsque Cyrille Loucaris, auparavant patriarche d'Alexandrie, monta sur le siège patriarcal de Constantinople. Soutenu par les ambassadeurs d'Angleterre et des Provinces-Unies, combattu par ceux de France et d'Autriche, il fut nommé cinq fois et cinq fois déposé. La responsabilité de sa mort par étranglement (1638) fut, jusqu'à nos jours, fréquemment attribuée aux jésuites, mais il est établi qu'il faut la rechercher dans une autre direction [59]. Son rival le plus obstiné, Cyrille de Bérrhée, dont la non-responsabilité dans la mort de Loucaris n'est pas tellement certaine, mourut également de la main des Turcs comme catholique. La profession de foi de Loucaris, rédigée dans un esprit calviniste, fut condamnée en 1642 à Jassy et en 1672 à un grand synode de Jérusalem, sans que l'auteur fût nommément désigné.

Les missionnaires catholiques avaient rencontré un succès particulier dans la ville commerçante d'Alep. Une puissante communauté catholique se développa dans cette ville et rayonna au dehors. Dans le reste du patriarcat d'Antioche, il ne manquait pas non plus de croyants et même d'évêques favorablement disposés à l'égard de l'Eglise catholique. Le mouvement pour la réunion des Eglises connut un développement rapide, surtout à partir du moment où le zélé Euthyme Saïfi monta sur le siège archiépiscopal de Tyr. En 1724, eut lieu une élection double pour la dignité patriarcale : le neveu d'Euthyme, que celui-ci avait envoyé à Rome faire ses études au Collè-

58. En réalité la plupart des Eglises orthodoxes n'ont adopté la réforme du calendrier (avec une légère amélioration) qu'après la première guerre mondiale. En Grèce, il en résulta un schisme chez les partisans de l'ancien calendrier, qui comptaient de nombreux adhérents; ce qui causa beaucoup de soucis à la hiérarchie.

59. Sur les rapports entre les Patriarches grecs et le Saint-Siège, voir surtout G. Hofmann, *Griechische Patriarchen und römische Päpste*, dans *Orientalia Christiana*, t. XIII, n. 47; t. XV, n. 52; t. XIX, n. 63; t. XX, n. 64; t. XXV, n. 76; t. XXX, n. 84; t. XXXVI, n. 97; t. XXX, n. 89.

59. Victor Semnoz, *Les dernières années du patriarche Cyrille Loucaris*, dans les *Echos d'Orient*, t. VI (1903), pp. 97-107.

ge de la Propagande, fut élu par le parti catholique et il prit le nom de Cyrille VI et dirigea la communauté catholique qui, à partir de cette époque, se sépara clairement des dissidents. Malgré les persécutions qu'ils eurent à subir de la part de la hiérarchie orthodoxe et de celle des Turcs excités par cette dernière, ils restèrent fidèles à l'Eglise jusqu'en 1846, date à laquelle leur patriarche Maxime Mazlum obtint lui aussi finalement l'autonomie civile, c'est-à-dire la reconnaissance des Melchites comme nation particulière, indépendante de tout patriarche autre que le leur.

Le succès des catholiques en Syrie eut sa répercussion à Constantinople. Mécontent des nouvelles qui lui parvenaient du patriarcat d'Antioche, le patriarche Cyrille V édicta un décret synodal en vertu duquel les Latins comme les Arméniens lors de leur réception dans l'Eglise orthodoxe devraient être rebaptisés (1756). Cette mesure n'a pas fait grand tort à l'Eglise catholique. Elle a parfois contribué à retenir ceux qui auraient pu ressentir un attrait à passer à l'orthodoxie. L'exemple le plus connu est celui de l'archidiacre anglican William Palmer qui mourut plus tard comme catholique. Actuellement, cette prescription n'est plus appliquée dans le patriarcat de Constantinople. Dans la suite aussi, les relations entre les patriarches de Constantinople et l'Eglise catholique restèrent toujours assez froides. Lorsque Pie IX, dans son encyclique « In suprema Petri Apostoli Sede » (1848), invita les Orientaux à rétablir l'unité de l'Eglise, Anthime VI lui répondit dans un écrit où il chercha à réfuter les revendications des évêques de Rome. Il en fut de même lorsque Léon XIII s'adressa aux Orientaux dans son encyclique « Praeclara gratulationis » (1894). Anthime VII réitéra les objections qui avaient cours depuis longtemps parmi les Grecs.

A l'heure actuelle, il existe un patriarcat catholique d'Antioche dont le siège est à Damas. Les fidèles (Melchites) sont au nombre de 190.000, répandus surtout au Liban, en Syrie et avec de fortes colonies à Alexandrie et au Caire ainsi que dans les Etats-Unis.

Dans le patriarcat de Constantinople quelques groupements moins importants de catholiques du rite byzantin s'étaient formés, qui furent soumis en 1912 à l'autorité de l'évêque Isaïe Papadopoulos comme délégué. Aujourd'hui il y a, à Constantinople même, une communauté catholique, mais elle ne compte pas plus de 1.000 membres soumis à un évêque exarque. Le transfert des Grecs de Turquie vers la Grèce entraîna la fondation d'un exarchat pour la Grèce avec une communauté catholique de rite byzantin à Athènes (environ 2.000 membres), sous l'évêque G. Calavassy, que les difficultés contre lesquelles il eut à combattre et le courage qu'il mit à défendre les droits des Grecs catholiques rendit célèbre même en dehors de la Grèce.

BIBLIOGRAPHIE : *Sacra Congregazione Orientale, Statistica della gerarchia e dei fedeli di rito orientale,* Vatican, 1932, pp. 106-115, 134-151 ; C. Gatti et

C. Korolevskij, *I riti e le chiese orientali*, Gênes, 1942, t. I, pp. 427-435; S. Vaihlé, art. *Constantinople (Eglise de)*, dans le *Dict. de théol. cath.*, t. III, cc. 1418-1519; art. *Antioche*, n. XII-XV, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques*, t. III, cc. 635-667; C. Karalevskij, *Histoire des Patriarcats melkites*, Rome, t. II (1910), t. III (1911).

2. *Italo-grecs et Italo-albanais.*

On discute encore la question de savoir si l'emprise de la civilisation grecque dans l'Italie méridionale s'est maintenue sans interruption depuis l'époque romaine ou bien si elle résulta d'une nouvelle colonisation inaugurée avec la conquête de Justinien. En tout cas, il semble bien qu'après la conquête de la Syrie et de l'Egypte par les Arabes, de nombreux réfugiés se soient établis dans l'Italie du Sud. La vie ecclésiastique suivit complètement le sillage de l'Eglise byzantine lorsque l'empereur Léon III l'Isaurien détacha la Sicile et l'Italie méridionale du patriarcat de Rome pour les soumettre au patriarcat de Constantinople, comme mesure de représailles contre l'opposition faite par les papes aux iconoclastes. La domination des Normands, venus d'abord comme mercenaires au service de l'empereur byzantin et qui s'étaient emparés ensuite pour leur propre compte des territoires qu'ils avaient conquis, ramena les diocèses de l'Italie méridionale sous la dépendance du Saint-Siège. Le rite byzantin et la langue grecque purent s'y maintenir, mais les sièges épiscopaux grecs et le rite grec furent de plus en plus repoussés par les Latins. Un renouveau se fit jour au XV^e^ siècle, lorsque de nombreux groupes d'Albanais fuyant l'invasion turque vinrent chercher appui dans l'Italie voisine. Jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, on compta sept ou huit vagues d'immigration.

Actuellement, il y a en Italie deux diocèses de rite byzantin : Lungro en Calabre érigé en 1919 pour les fidèles du continent et Piana dei Greci, depuis 1938, dont l'administration provisoire est confiée à l'archevêque de Palerme. Il y a en tout 70.000 fidèles.

Bibliographie : *Statistica*, pp. 116-124; Gatti-Korolevskij, *op. cit.*, pp. 474-549, 593-598; P. P. Rodotà, *Dell'origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia*, 3 volumes (1758-1763); Adrien Fortescue, *The Uniat Eastern Churches*, Londres, 1923, pp. 47-184.

3. *Les Ruthènes de Pologne.*

On désigne sous le nom de Ruthènes, dans la terminologie ecclésiastique, les Ukrainiens, les Blancs-Russiens et les habitants de la Russie Carpathique. Nous ne reviendrons pas ici sur l'ancienne histoire des terres russes. Pour le sujet qui nous concerne, l'année décisive est 1458. C'est alors que le synode des évêques russes, obéissant à la volonté du grand-duc de Moscou, confirma comme métropolite Jonas de Rjasan déjà élu auparavant, sans demander l'avis du

patriarche de Constantinople, et déclara l'Eglise russe autocéphale. Par contre, les régions méridionale et occidentale de l'ancienne principauté russe, qui faisaient alors partie de l'Etat lithuanien, refusèrent de reconnaître Jonas comme leur métropolite et continuèrent à reconnaître la suzeraineté du patriarche de Constantinople sous l'administration d'un métropolite particulier. Mais la situation religieuse et morale empira tellement dans ces régions qu'à la fin du XVI[e] siècle tout le monde estimait unanimement qu'une réforme était absolument nécessaire. Après de longues tergiversations les évêques tombèrent d'accord : ils choisirent deux des leurs, Térlecki de Luzk et Pociej de Vladimir, et les envoyèrent à Rome pour réaliser l'union avec l'Eglise romaine (décembre 1595). En octobre de l'année suivante, cette union fut ratifiée, mais trois des évêques renièrent leur signature et, sous la direction du puissant prince Ostrogkski, tinrent un anti-synode avec de nombreux laïques et rejetèrent l'union. L'Eglise uniate vécut des temps difficiles; les rois de Pologne, qui l'avaient favorisée au début, l'abandonnèrent par la suite et les campagnes des sauvages cosaques excités contre elle lui causèrent des torts incalculables. Elle réussit néanmoins à survivre à ces épreuves; bien plus, la deuxième moitié du XVII[e] siècle fut pour elle le début d'une efflorescence religieuse et culturelle. Elle eut la joie de voir se rallier à elle les diocèses de Przemysl (1691), Leopol (1701) et Luzk (1702), qui étaient restés séparés jusque-là. Mais l'immixtion des Russes et surtout les partages de la Pologne furent pour elle un calvaire. Déjà Catherine II prit des mesures persécutrices pour contraindre plusieurs milliers d'uniates à passer à l'Eglise d'Etat. Sous l'empereur Nicolas I[er], les diocèses existant encore en Russie furent amenés, à force de ruse et de violence, à se séparer d'avec Rome, grâce à l'aide de l'ambitieux Siemaszko et d'après des plans soigneusement préparés (1839). Dans le royaume de Pologne le diocèse de Chelm subsistait encore; mais lui aussi fut officiellement rattaché à l'Eglise d'Etat en 1875 par l'administrateur Popiel nommé par le gouvernement.

De tous les diocèses d'Ukraine, il n'en restait que deux situés dans la partie autrichienne du territoire : Lemberg et Przemysl auxquels il faut ajouter Stanislavov fondé en 1885 par le Saint-Siège. Au cours de la dernière guerre, après l'occupation de la Galicie par l'armée russe, ils connurent eux aussi l'heure de l'épreuve. On laissa mourir tranquillement le métropolite André Szeptickyj (1944), mais peu après sa mort commença la persécution. Les évêques furent tous arrêtés et condamnés à de longues peines d'emprisonnement. En 1946, sous la pression du gouvernement, un soi-disant synode de l'Eglise ruthène se réunit, auquel ne prit part aucun évêque légitime, mais bien des prêtres apostats qui furent consacrés par les orthodoxes. Ce synode déclara que l'union conclue à Brest-Litovsk était

abrogée et ils se rattachèrent officiellement au patriarcat de Moscou. Quelle est la situation à l'heure actuelle? Personne n'est capable de le dire. On sait seulement que de nombreux prêtres ont résisté courageusement à toutes les sollicitations et à toutes les persécutions.

Dès la fin du XIX[e] siècle un grand nombre d'Ukrainiens avaient émigré, surtout aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada. La dernière guerre mondiale en conduisit d'autres en Europe occidentale et dans divers pays transocéaniques. Actuellement, il y a aux Etats-Unis un évêque exarque pour les Ruthènes provenant de Galicie et un autre pour ceux provenant de Hongrie. Le nombre total de leurs fidèles est de 553.000. Au Canada il y a un archevêque et deux évêques exarques avec environ 300.000 fidèles. 100.000 Ukrainiens vivent en Europe occidentale et à peu près autant au Brésil.

BIBLIOGRAPHIE : *Statistica,* pp. 169-198, 213-220; Gatti-Korolevskij, *op. cit.,* pp. 600-685, 709-715; A. M. Ammann, *Abriss der ostslawischen Kirchengeschichte,* Vienne, 1950; J. Pelesz, *Geschichte der Union der ruthenischen Kirche mit Rom von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart,* Vienne, 1878-1880; A. Guépin, *Saint Josaphat et l'Eglise gréco-slave en Pologne et en Russie,* 2[e] édit., Paris-Poitiers, 1897-1898; (Aug. Theiner), *Die neuesten Zustände der katholischen Kirche beider Riten in Polen und Russland bis auf unsere Tage,* Augsbourg, 1841, 2 vol.

4. *Les Ruthènes de Hongrie.*

A partir du XIV[e] siècle des Ruthènes venus d'au delà des Carpathes s'étaient fixés en Russie subcarpathique. Lentement mais continuellement, leur nombre augmenta grâce à l'arrivée d'autres compatriotes. Nous ne possédons de renseignements certains sur l'existence d'un diocèse qu'à partir du milieu du XVI[e] siècle. Au cours du siècle suivant, cet évêché devint une pomme de discorde entre les princes calvinistes de Transylvanie et les catholiques. En 1642, l'évêque Basile Tarasovyiz fit une profession de foi catholique, mais les persécutions le ramenèrent au schisme. L'union avec l'Eglise romaine ne s'établit que sous Jean de Camillis (1689-1706), un grec que la Propagande avait désigné comme Vicaire de l'évêque latin de Agria). Ce fut l'origine de l'évêché de Moukatchévo qui fut érigé canoniquement en 1771 et auquel fut adjoint en 1818 un second évêché à Préchov (Prjasev, Eperjes). Les susceptibilités nationales à l'égard du haut clergé hongrois, la lutte entre la tendance ukrainienne et la tendance pro-russe, la propagande menée par l'Eglise schismatique parmi le peuple peu cultivé amenèrent au lendemain de la première guerre mondiale un mouvement important de défection; il finit cependant par s'arrêter. L'occupation du pays par les Russes entraîna bientôt les mêmes mesures hostiles que dans les autres territoires habités par des unis. Un évêque y perdit la vie, les autres furent arrêtés et déportés, ainsi qu'un grand nombre de prêtres. Lors d'une assemblée de représentants du clergé et des fidèles, élus sous la pression

des Russes, une déclaration fut signée au printemps 1950, déclarant la nullité de l'union de 1646 et de 1649 et le retour à l'Eglise orthodoxe de Russie.

Avant la dernière guerre, le nombre des fidèles du diocèse de Moukatchévo était d'environ 440.000; celui du diocèse de Préchov de 140.000; aux Etats-Unis il existe maintenant aussi un exarchat particulier pour les Ruthènes provenant de Hongrie. Il compte environ 300.000 membres.

BIBLIOGRAPHIE: *Statistica*, pp. 198-211; Gatti-Korolevskij, *op. cit.*, pp. 685-707; Cinek, *Orthodoxi dissidentes in Bohemia et Moravia*, dans les *Acta Academiae Velehradensis*, Olomouc, 1940-1941; R. Urban, *Die slawisch-nationalkirchlichen Bestrebungen in der Tschekoslowakei*, Leipzig, 1938.

5. *Les Roumains.*

D'après leurs traditions, les Roumains sont les descendants des colons romains qui occupèrent, sous Trajan, le territoire de l'ancienne Dacie et qui restèrent dans ce pays après le rappel des armées romaines. Les Roumains vivant au sud des Carpathes vécurent pendant un certain temps sous la domination bulgare. Ainsi s'explique qu'ils employèrent pendant longtemps le slavon d'Eglise comme langue liturgique. Au XIII^e siècle se formèrent les deux principautés de Valachie et de Moldavie. Au cours du siècle suivant, les patriarches de Constantinople érigèrent pour eux les premiers sièges épiscopaux. Du XV^e siècle datent les premiers contacts avec l'Eglise catholique : le métropolite de Moldavie prit part au concile de Florence. Mais des rapports durables ne commencèrent qu'à partir du moment où la réforme menaça de s'établir en Transylvanie. Tandis que les princes calvinistes essayaient de gagner le peuple à la foi nouvelle, des missionnaires jésuites travaillèrent pour maintenir la foi ancienne et préparèrent le terrain pour une union avec le Saint-Siège. Lorsque l'empereur Léopold I^er eut chassé les Turcs de Transylvanie et en eut éloigné les princes calvinistes, un synode, réuni en 1696, accepta le principe d'une union avec Rome. Ce qui fut confirmé après la mort de l'évêque Théophile par le nouvel évêque Athanase aux synodes de 1698 et de 1700. Il en résulta cependant de durs combats, parce qu'une partie du clergé et des fidèles refusèrent leur adhésion. Ceux-ci finirent par recevoir un évêque orthodoxe particulier. Après des difficultés qui, au début, lui furent faites aussi de la part des latins, l'Eglise roumaine se fortifia. Le nombre de ses fidèles s'accrut; de nouveaux diocèses furent fondés. Avant la dernière guerre, la province ecclésiastique de Alba Julia et de Fagaras en Transylvanie avec ses quatre évêchés suffragants comptait 1.500.000 fidèles. L'issue de la deuxième guerre mondiale entraîna, ici aussi, la destruction de l'union d'une manière particulièrement radicale. S'aidant de menaces et de représailles coutumières le gou-

vernement rassembla à Cluj une délégation de prêtres qui décidèrent de mettre fin à l'union et de revenir à l'Eglise orthodoxe (1948). Ici comme chez les Ruthènes, la persécution se montre particulièrement cruelle parce qu'elle recourt comme moyens de pression à des mesures prises contre les familles des prêtres mariés.

BIBLIOGRAPHIE : *Statistica,* pp. 152-168; art. *Roumanie,* dans le *Dict. de théol. cath.,* t. XIV, cc. 77-101; N. Nilles, *Symbolae ad illustrandam historiam Ecclesiae Orientalis in terris Coronae S. Stephani,* Innsbruck, 1885.

6. *Yougoslavie.*

Dès le moyen âge, les Serbes ont eu des rapports avec le Saint-Siège. Leur premier roi, Stéphane, « le premier à recevoir la couronne », reçut celle-ci des mains du pape. Cependant, dans la suite, ils vécurent toujours dans le rayonnement de Byzance. De 1557 à 1766, ils eurent leur propre patriarcat à Ipek (Peč) ; à cette dernière date, les phanariotes obtinrent du sultan sa suppression. Au cours des siècles qui virent les luttes de frontière entre la Turquie et la Hongrie, plusieurs milliers de serbes se réfugièrent de l'autre côté de la frontière et se fixèrent en Hongrie ou en Croatie comme combattants, frontaliers ou comme paysans. Plus d'une fois, leurs évêques les accompagnèrent. D'autres évêques furent nommés par le pape, mais ceux-ci aussi se rendirent souvent à Peč pour recevoir la consécration. Ici comme dans d'autres régions, un très sérieux obstacle à l'union était le IX^e^ canon du IV^e^ concile du Latran, en vertu duquel deux évêques indépendants l'un de l'autre ne pouvaient être tolérés sur le même territoire. Le peuple et le clergé supportaient avec peine que leur évêque ne fût reconnu que comme Vicaire de l'évêque latin et qu'il ne pût exercer ses fonctions qu'en se soumettant à ses directives. Les voies de fait des Serbes orthodoxes, par exemple l'incendie du couvent de Marca, le siège principal du mouvement unioniste, furent aussi un obstacle à une évolution pacifique. Le règne de l'impératrice Marie-Thérèse apporta ici comme chez les Roumains une solution. En 1777, un évêché spécial fut érigé à Krijevci (Kreuts). A la fin de la première guerre mondiale, il englobait tous les catholiques de rite byzantin du royaume de Yougoslavie. Ceux-ci étaient constitués par un certain nombre de Croates du district de Jumberac, par un plus grand nombre de ruthènes immigrés de Galicie ou de Russie subcarpathique et par un petit nombre de Roumains ou de Macédoniens. Le nombre total des fidèles, à la veille de la dernière guerre, était de 55.000. Malgré son opposition à Moscou, la Yougoslavie adopta aussi une attitude hostile à l'Eglise. Pourtant le diocèse de Krijevci a bénéficié jusqu'ici d'une tranquillité relative.

BIBLIOGRAPHIE : *Statistica,* pp. 125-133; Giovanni Marcovič, O.F.M., *Gli Slavi ed i Papi,* Zagreb, 1897; J. Simrak, *De relationibus slavorum meridionalium cum Sancta Romana sede Apostolica saeculis XVII et XVIII,* Zagreb, 1926.

7. Les Bulgares.

Les premières tentatives faites par les Bulgares pour se rapprocher du Saint-Siège furent causées par la situation politique. Le prince Boris s'adressa au pape (864-865) lorsque les Byzantins refusèrent à son évêque le titre de patriarche lors de sa conversion. Il ne tarda cependant pas à se retourner vers Byzance lorsque les papes eux aussi n'eurent pas accédé à sa requête. Il se peut que son successeur Syméon reçut la couronne des mains de l'évêque de Rome. Lors de la fondation du deuxième empire bulgare, leur chef s'adressa de nouveau à Rome et le pape Innocent accorda à l'évêque de Ternovo le titre de primat (1204). Mais cette union avec l'Eglise romaine ne dura que jusqu'en 1232. Dans la suite la Bulgarie fit retour au patriarcat d'Ochrida qui devait être aboli en 1767 par les Turcs à l'instigation du Phanar. La subordination des Bulgares à des évêques grecs entraîna une large dénationalisation contre laquelle, durant la première moitié du XIX[e] siècle, un puissant mouvement se fit jour. Comme le patriarche de Constantinople refusait toute concession, ou du moins n'en faisait pas assez, les notables bulgares se tournèrent vers Rome (1860) mais l'évêque nommé par le Saint-Siège fut emmené en Russie de gré ou de force. Au lieu de la réunion espérée de la nation tout entière, il ne resta finalement que quelques petits groupes d'unis dont les résurrectionnistes, les assomptionnistes et les lazaristes prirent soin. Les déplacements de population dans les Balkans eurent aussi des effets malheureux sur l'organisation ecclésiastique. Finalement, tous les catholiques du rite byzantin furent placés sous un administrateur résidant à Sofia. Le nombre des fidèles était avant la deuxième guerre d'environ 6.000. Ils sont en butte aux mêmes difficultés que les autres chrétiens unis de l'Est européen.

BIBLIOGRAPHIE : *Statistica*, pp. 99-105; R. Janin, A.A., art. *Bulgarie*, dans le *Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, t. X, cc. 1183-1187.

8. Les Hongrois.

Les Hongrois du rite oriental sont les descendants des Ruthènes carpathiques descendus des montagnes pour se fixer dans la plaine et qui y adoptèrent la langue hongroise d'abord dans la vie profane, puis dans la liturgie. A un congrès des représentants de ces paroisses, réuni à 1868, on exprima le souhait de voir ériger un diocèse hongrois de rite byzantin avec une langue liturgique hongroise. On fonda d'abord un vicariat grec-catholique à Hajdu-Dorogh mais comme ce mouvement ne cessait de gagner en ampleur, Pie X se résolut à répondre aux souhaits formulés par le gouvernement hongrois et à ériger Hajdu-Dorogh en diocèse (1912). Celui-ci engloba aussi quelques paroisses roumaines qui après la première guerre mondiale furent presque toutes rattachées à des diocèses roumains. La bulle de Pie X

spécifiait que la langue grecque devait être employée dans les cérémonies religieuses, mais, en fait, ce point ne fut jamais observé. A la veille de la deuxième guerre mondiale, cette Eglise comptait 195.000 fidèles.

BIBLIOGRAPHIE : *Statistica,* pp. 221-227 ; W. de Vries, *Der christliche Osten in Geschichte und Gegenwart,* Wurzbourg, 1951, pp. 176-180.

9. *Les Russes.*

Au cours des années qui suivirent la conversion de la Russie au christianisme — le baptême de Vladimir eut lieu vraisemblablement en 988 — les relations avec l'Occident furent nombreuses et amicales. Particulièrement nombreux furent les mariages entre familles princières russes et occidentales. L'antagonisme religieux à l'égard de l'Eglise romaine était moins fortement ressenti qu'à Byzance, mais les combats livrés par Alexandre Nevsky contre les Chevaliers Porte-Glaive lui ajoutèrent un caractère national. Lorsque la « deuxième Rome » tomba en 1453 entre les mains des Turcs, se forma l'idéologie de la « troisième Rome ». Impliquée dans une lutte séculaire contre la catholique Pologne, Moscou prit figure de boulevard de l'orthodoxie dans la pensée des chrétiens d'Orient. Rien d'étonnant dès lors de voir l'Etat russe et l'Eglise de Russie figurer presque toujours parmi les adversaires de l'Eglise catholique. On ne pouvait songer dans ces conditions à des plans de réunion. Les Soviets et l'Eglise qui vit sous leur domination suivent le même chemin que celui des Tsars et de l'Eglise tsariste. Cependant quelques Russes éminents ont trouvé le chemin de l'Eglise catholique : Augustin Golycin, Zanaïde Volkonskaja, Vladimir Pecerin, Natalie Naryskina, Sophie Swjetcin, Gregor Schuvalov, Ivan Gagarin, Ivan Martynov, la princesse Elisabeth Volkonskaja, Vladimir Soloviev, etc. Ce fut seulement l'édit de tolérance de 1905 qui rendit possibles les débuts d'un apostolat en Russie même. La conduite en fut confiée par le métropolite André Szeptickyj, à l'exarque Leonidas Fedorov (1917-1935), en vertu de pleins pouvoirs reçus de Pie X. Après l'établissement du régime bolcheviste, la sévère surveillance exercée par la Guépéou rendit tout travail religieux impossible. Par contre, hors de Russie, les contacts avec des prêtres et des laïcs catholiques a conduit à la formation de petits groupes de russes catholiques.

BIBLIOGRAPHIE : A. M. Ammann, *Abriss der ostslawischen Kirchengeschichte,* Vienne, 1950 ; Gatti-Korolevskij, *op. cit.,* pp. 771-953 ; P. Pierling, *La Russie et le Saint-Siège,* 5 volumes, Paris, 1896-1912 ; A. Boudou, *Le Saint-Siège et la Russie,* Paris, 1922-1925 ; M. J. Rouet de Journel, *Nonciature d'Arezzo (1802-1806),* Rome, I^re^ partie (1922), II^e^ partie (1927) ; idem, *Nonciature de Litta (1797-1799),* Cité du Vatican, 1943 ; idem, *Nonciature d'Archetti (1783-1784),* Cité du Vatican, 1952 ; M. d'Herbigny, *Un Newman russe : Vladimir Soloviev,* 7^e^ édit., Paris, 1934 ; riche bibliographie surtout dans Gatti-Korolevskij, *op. cit.,* pp. 959-963.

III

LE TRAVAIL REALISE POUR LA REUNION DES EGLISES SEPAREES ORIENTALES AVEC L'EGLISE CATHOLIQUE

1. *L'attitude des Papes envers la réunion des Orientaux.*

En constatant les tentatives toujours renouvelées entreprises par les papes au cours des siècles en faveur de l'union, il faut reconnaître que cette union constitue un des objectifs qui leur ont le plus tenu à cœur. Impossible de donner ici fût-ce un aperçu sommaire des démarches faites par les papes dans ce but. Nous nous bornerons donc à mentionner les actes principaux des derniers souverains pontifes.

Benoît XV, qui disait de lui-même « Nos inde a Nostri Pontificatus exordio maxima prosecuti [sumus] dilectione Ecclesiam Orientalem », trouva la possibilité de traduire cette sympathie en actes au cours de son bref pontificat, bien qu'il fût occupé tout entier par la première guerre mondiale et ses conséquences. Il fonda la S. Congrégation pour l'Eglise Orientale et l'Institut Pontifical Oriental, dont nous parlerons plus loin, et il fonda aussi pour les Italo-albanais du continent un diocèse particulier de rite byzantin avec siège à Lungro (*A.A.S.*, XI, 1919, p. 222-226).

Son successeur Pie XI avait eu l'occasion, durant sa nonciature à Varsovie, d'entrer en contact avec les rites orientaux, surtout les Ukrainiens. Il déploya un zèle peu commun pour les Eglises orientales. Dans son encyclique « Ecclesiam Dei » du 12 novembre 1923, publiée à l'occasion du troisième centenaire de la mort du saint évêque martyr Josaphat, il trace clairement les lignes directrices d'un apostolat fructueux en vue de l'union des Eglises (*A.A.S.*, XV, 1923, p. 573-582).

« Ad quam unitatem (oecumenicam) cum dissidentes impense cohortamur, tum christifideles universos, Iosaphat auctore et magistro, contendere cupimus, ut pro viribus suam quisque Nobis operam studiumque navent. Hi porro intelligant non tam disputationibus aut incitamentis aliis, quam sanctae vitae exemplis officiisque hanc esse unitatem promovendam, in primis vero caritate erga Slavos fratres ceterosque Orientales, secundum illud Apostoli : Eandem caritatem habentes, unanimes, idipsum sentientes, nihil per contentionem neque per inanem gloriam sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes, non quae sua sunt singuli considerantes, sed ea quae aliorum. Qua in re, quemadmodum Orientales dissidentes oportet ut, antiquis praeiudicatis opinionibus depositis, veram Ecclesiae vitam cognoscere studeant neque in Ecclesiam Romanam privatorum culpae conferant, quas ipsa quidem et damnat et emendare conititur;

sic Latini homines uberius altiusque res moresque cognoscant Orientalium, ex quorum intima cognitione tam multum efficacitatis in sancti Iosaphat operam redundavit. »

L'encyclique « Rerum Orientalium » du 8 septembre 1928 (*A.A.S.*, XX, 1928, p. 277-288; *N.R.Th.*, 1928, p. 685) est aussi un appel en faveur de cette intention chère à l'Eglise et une recommandation de l'Institut Oriental Pontifical : Le Saint-Père souhaite que chaque évêque possède au moins un professeur spécialisé dans les questions orientales dans son séminaire. Dans les « Ordinationes » promulguées par la S.C. des Séminaires et des Universités, en exécution de la Constitution de Pie XI « Deus scientiarum Dominus » du 24 mai 1931, furent prescrites, comme disciplines auxiliaires dans les Facultés théologiques, des « Quaestiones theologicae ad Orientales maxime spectantes ».

Le pape Pie XII ne s'est pas moins intéressé aux Orientaux. Assurément, sa tâche était très différente. Déjà la persécution avait détruit violemment l'édifice élevé peu à peu au cours des siècles. Dans son encyclique « Orientalis Ecclesia » du 9 avril 1944, il put encore faire allusion à l'exemple de saint Cyrille d'Alexandrie, dont on fêtait alors le jubilé : Défenseur intrépide de la vraie foi dans son intégrité, il fut aussi très étroitement uni avec le Saint-Siège de Rome (*A.A.S.*, XXXVI, 1944, p. 129-144). Mais dans les encycliques suivantes, il lui fallut surtout mettre en lumière les difficultés et les épreuves injustes que les Orientaux plus encore que les Latins avaient à subir dans les pays occupés par les communistes russes ou subissant leur influence. L'encyclique « Orientales omnes Ecclesias » du 23 décembre 1945 (*A.A.S.*, XXXVIII, 1946, p. 33-63) rappelle l'union des Ruthènes heureusement conclue 350 ans auparavant, mais elle doit en même temps dépeindre les terribles mesures de violence qui menaçaient de détruire complètement cette union. Le pape montre dans une missive à tous les peuples de Russie (*A.A.S.*, XXXXIV, 1952, p. 505-511) que si la domination du communisme, qui ne tient compte d'aucun droit divin ni humain, doit être absolument rejetée par l'Eglise, il n'en reste pas moins plein de bienveillance à l'égard du peuple russe comme tel et qu'il sait très bien le distinguer de ses gouvernants. Le pape revient encore une fois sur les souffrances des Eglises orientales dans sa lettre consolatrice « Orientales Ecclesias » du 15 décembre 1952 (*A.A.S.*, XXXXV, 1953, p. 5-14).

Les papes n'ont pas hésité à faire tout ce qu'ils estimaient utile au progrès des Eglises orientales. Rappelons seulement la codification du droit canon oriental. Après une longue préparation, le pape Pie XII put promulguer dans trois *Motu proprio* les canons concernant le **droit matrimonial, la procédure canonique, le droit des religieux et**

celui des biens d'Eglise. Cette législation qui, dans les circonstances actuelles, répondait à un vif désir de la hiérarchie orientale, fut acceptée avec gratitude par les Eglises d'Orient.

2. *La « Sacra Congregatio pro Ecclesia Orientali ».*

Le pape Grégoire XIII, grand promoteur des missions en général et de l'apostolat parmi les Orientaux en particulier, érigea sur le conseil du cardinal Santori en 1573 la *Congregatio Graeca.* Celle-ci, renouvelée sous Clément VIII, obtint sa forme définitive sous Grégoire XV avec le titre de « Sacra Congregatio de Propaganda Fide » (1622). Cette Congrégation, qui étendit bientôt sa compétence à la plus grande moitié du monde connu à cette époque et possédait un droit particulier, s'occupa, au cours des premières décades de son existence, principalement des Orientaux. Par la suite, d'autres intérêts se firent prédominants, ce qui est facilement compréhensible. L'expansion continuelle et imprévue du champ d'activité missionnaire et les difficultés provenant de la diversité des langues et des coutumes, etc., rendirent souhaitable une division des activités. C'est pourquoi Pie IX en 1862 détacha de la Propagande une nouvelle Congrégation qui conserva le même nom que la première, mais avec l'addition : *pro negotiis ritus orientalis.* Le cardinal préfet était le même, les autres cardinaux furent choisis parmi ceux de la Propagande, le secrétaire était différent. Mais, même ainsi, les Orientaux gardaient l'impression que leurs affaires ne retenaient pas suffisamment l'attention. Beaucoup d'entre eux estimaient aussi regrettable d'être mis sur le même pied que les païens. Pour couper court à ces préjugés, Benoît XV fit le pas décisif : il érigea une nouvelle Congrégation, la « S. Congrégation pour l'Eglise Orientale », totalement distincte de la Propagande et dont la présidence fut réservée au Pape en personne (*Codex Iuris Canonici,* can. 257).

Personne ne peut méconnaître que cette réorganisation du travail apostolique en Orient a donné le branle à un progrès surprenant. Les années d'entre les deux guerres furent pour les Eglises catholiques d'Orient en général une époque de progrès malgré les luttes qui, ici non plus, ne manquèrent pas. Mais l'occupation de toute l'Europe orientale par les forces communistes de Russie entraîna après la deuxième guerre mondiale l'anéantissement de l'organisation des Eglises catholiques de rite oriental et l'interruption de leur travail dans ces régions. Cependant, même ici, la Congrégation Orientale a pu réaliser une tâche importante en portant secours et en ordonnant la vie religieuse des nombreux réfugiés. Un autre mérite important de la S. Congrégation est la réédition des livres liturgiques. La Propagande avait déjà fait beaucoup pour procurer aux Orientaux les livres liturgiques nécessaires. La Congrégation Orientale a continué cette tradition. Les Chaldéens, les Ethiopiens, les Grecs et surtout les Ukrainiens et les Russes ont obtenu ainsi de nouveaux livres liturgiques dont le besoin se faisait d'autant plus sentir qu'il n'était plus possible d'en recevoir de leur propre pays.

3. *L'Institut Pontifical d'Etudes Orientales et les Collèges orientaux de Rome.*

Une des conséquences de l'humanisme, qui ne négligeait pas non plus l'étude des langues orientales, ainsi que des relations devenues plus nombreuses avec l'Orient, fut qu'à partir de la seconde moitié du XVI[e] siècle on accorda une plus grande attention aux divers pays orientaux. L'existence de collèges orientaux à Rome, le séjour plus ou moins long de prélats orientaux dans la ville éternelle, les relations nouées avec la Congrégation de la Propagande et la Bibliothèque Vaticane, contribuèrent à y former une tradition orientale non dépourvue d'intérêt. Elle concernait surtout l'étude des langues orientales ou la publication ou l'étude de manuscrits ou de travaux orientaux. Dans l'enseignement, les Orientaux n'étaient invoqués que comme témoins en faveur des thèses catholiques ou comme des adversaires à réfuter. A part quelques exceptions, cet enseignement ne se proposait pas encore de pénétrer plus profondément dans l'étude du monde théologique ou religieux de l'Orient. Le pape Léon XIII prit l'initiative, au cours de la dernière décade de son pontificat, de réunir des conférences traitant de la question orientale. On s'y mit d'accord sur l'érection d'un collège qui se proposerait comme objectif une solide initiation aux questions orientales. Mais les avis furent très différents au sujet des matières d'enseignement du programme, de la manière et des moyens de réalisation, du lieu à choisir, etc. Benoît XV prit ici aussi une décision. Rome fut choisie comme le siège de la nouvelle institution, afin de pouvoir tenir compte des diverses variétés d'élèves dont on escomptait la présence, et aussi afin de procurer ainsi un soutien au Saint-Siège dans diverses questions concernant les affaires orientales.

On prévoit trois espèces d'étudiants : des prêtres latins désireux de se perfectionner dans les sciences ecclésiastiques orientales; des orientaux catholiques pour lesquels cet Institut devait servir de haute école leur permettant de perfectionner la connaissance pratique qu'ils avaient déjà de l'Orient. Pour ces deux catégories d'élèves, cet enseignement plus approfondi des traditions orientales en matière de théologie, de liturgie et de droit canon, devait servir à les garder du latinisme. Un des principaux reproches adressé par les Orientaux séparés à l'Eglise catholique, c'est que celle-ci voudrait ramener au rite latin tous les orientaux. Ils prétendent en trouver la preuve dans les nombreuses modifications aux traditions orientales qu'ils constatent chez les catholiques de rite oriental. L'Eglise a toujours écarté le latinisme, quoique pas toujours avec la même décision ni le même exclusivisme. Ici aussi, une évolution a eu lieu. La troisième catégorie d'élèves, ce sont les Orientaux « orthodoxes » (ou séparés), qui, eux aussi, peuvent s'inscrire à l'Institut. Ils y trouvent la véritable image du catholicisme et un exposé impartial des points controversés. Ils y apprennent aussi de nombreux détails concernant l'histoire et les institutions de leur propre Eglise d'une manière plus approfondie qu'ils n'avaient pu l'apprendre jusqu'alors dans leur propre pays. La durée des cours à l'Institut est de trois ans. On y décerne les grades académiques « in scientiis ecclesiasticis orientalibus ».

Nous avons parlé plus haut du développement pris par les travaux concernant les chrétiens d'Orient au cours de la deuxième moitié du XVI[e] siècle. A ce mouvement se rattachent aussi les collèges que les papes commencèrent à ériger à Rome pour les rites particuliers.

En 1576, Grégoire XIII fonda le Collège grec, dont le rôle devait être considérable non seulement pour l'histoire des Italo-grecs, mais pour l'apostolat en Orient en général.

Le même pape érigea un collège pour les maronites en 1581. Les arméniens également devaient recevoir un collège, mais le plan ne fut pas exécuté. Au cours des siècles suivants, le collège grec hébergea aussi d'autres orientaux de rite byzantin qui n'avaient pas de collège particulier à Rome, comme les Ruthènes, les Melchites et les Roumains. Le pontificat de Léon XIII marqua le début d'un nouvel essor des collèges orientaux. Ce pape fonda en 1883 le collège arménien. En 1897 fut ouvert le collège ruthène dont le siège fut transféré en 1932 au Janicule. Benoît XV fonda le collège éthiopien dans les jardins du Vatican, en 1919; Pie XI, le collège russe en 1929 et le collège roumain en 1930. Les élèves de ces collèges suivirent longtemps les cours du Collège de la Propagande. Actuellement, ceux-ci diffèrent d'après les collèges. Les persécutions des dernières décades ont exercé aussi leur répercussion sur les collèges. Pour plusieurs d'entre eux, le recrutement est devenu impossible. Mais il faut espérer qu'ils connaîtront eux aussi un nouveau printemps.

Tandis que les élèves des collèges que nous venons de citer se préparent au sacerdoce, la Congrégation orientale a ouvert en 1940 un collège pour prêtres de rite oriental. Celui-ci est ouvert aux prêtres qui après l'achèvement des études habituelles désirent approfondir leur formation dans l'une des écoles supérieures romaines. Cet *Institut Saint Jean-Damascène* accepte des prêtres de rite différent qui y vivent ensemble fraternellement.

4. *Travaux et prières pour la réunion des Orientaux séparés.*

Les papes ont bien compris que la réunion des frères séparés d'Orient à l'unité de l'Eglise est un travail de grâce plus encore que de prédication, qu'il est donc avant tout une question de sacrifice et de prière. Ils ont donc donné leur soutien à tout ce qui pouvait allumer parmi les catholiques un zèle plus grand et un dévouement plus généreux.

Signalons d'abord à ce propos que la S. Congrégation des Séminaires et Universités prescrivit en 1935 la tenue annuelle dans tous les séminaires et collèges d'un « dies orientalis » qui permettrait par des conférences et des prières de familiariser davantage les séminaristes et les élèves avec cette intention majeure de l'Eglise.

Pour les fidèles en général, des groupements et des associations particuliers furent fondés dans les différents états, dont le but exclusif ou principal est le même.

Parmi les principaux, il faut mentionner tout d'abord l'apostolat des saints Cyrille et Méthode sous la protection de la Très Sainte Vierge Marie. Ce mouvement fondé en 1851 connut un grand essor, surtout en Bohême et en

Moravie au début de ce siècle, grâce au soutien de l'archevêque Stojan d'Olomouc. Un périodique de propagande ayant le même titre fut fondé. En Yougoslavie exista aussi une association similaire qui bénéficia surtout de l'activité du célèbre professeur Grivec. *« L'Apoštolát »* se signala aussi par les Congrès d'union de Velehrad auxquels participèrent aussi bien des orthodoxes que des catholiques de divers pays.

Tandis que l'Apostolat s'adressait surtout aux Slaves, les pays allemands virent la constitution d'une Catholica Unio grâce à l'activité infatigable du bénédictin Auguste von Gallen. Cette œuvre fut reconnue comme œuvre pontificale en 1931. Son président est l'évêque actuel de Fribourg en Suisse. Elle s'est étendue aussi à l'Espagne et à l'Amérique latine.

En Angleterre, le cardinal Bourne fut à l'origine de la *Society of St John Chrysostome*. Celle-ci se propose surtout de propager par des conférences l'idée de la réunion. Mais elle contribue aussi par une aide pécuniaire au soutien des Orientaux.

Aux Etats-Unis d'Amérique le Père Edmond Walch, qui fut président de l'œuvre de secours pontifical pour les affamés de Russie, fonda la *Catholic New East Welfare Association* qui, grâce aux très abondants moyens mis à sa disposition, a réalisé un bien incalculable par la création d'écoles, d'hôpitaux et d'autres établissements charitables et religieux en Orient.

En Hollande existe l'*Apostolaat der Hereniging*, parfaitement organisé, dont la présidence fut assurée pendant très longtemps par le P. Van Keulen, rédemptoriste.

En Italie, naquit en 1930 l'*Associazione cattolica italiana* grâce au zèle infatigable du cardinal Luigi Lavitrano, archevêque de Palerme. L'attention du public fut attirée sur les questions religieuses, concernant le schisme oriental, par les *Settimane Orientali* (Semaines orientales) et par d'autres réunions qui se tinrent à Syracuse, Venise, Bari, Rome, Florence, Milan, et qui furent doublées de cérémonies liturgiques et solennelles et de conférences. A Rome existe aussi la *Pia Associazione di San Nicola di Bari*, qui espère que, grâce au développement du culte du grand thaumaturge particulièrement vénéré en Orient et en Russie, la fin du schisme pourra avoir lieu plus rapidement. Tandis que ces deux dernières associations travaillent en Italie, un groupement fut fondé à Rome au lendemain de la dernière guerre dont l'organisation est internationale. Son nom est *« Unitas »* et il se propose comme but de promouvoir une meilleure compréhension des différentes confessions chrétiennes par des publications et d'aider par des conférences les non-catholiques désireux de mieux connaître la vie catholique de la ville éternelle.

Outre ces associations qui exercent une activité au service de l'idée d'union, il en est d'autres dont l'objet exclusif ou principal est de promouvoir la prière pour la réunion des frères séparés. Nous nous bornerons ici à mentionner l'archiconfraternité prima-primaria de prières et de bonnes œuvres pour le retour à l'unité catholique des Eglises dissidentes de rite oriental, dirigée par les Assomptionnistes. Elle fut confirmée et élevée au rang d'archiconfraternité prima-primaria par le pape Léon XIII, qui exprima le désir que son nom figurât le premier dans son registre.

Signalons encore ici quelques institutions qui ne sont liées à aucune association déterminée ni à aucune congrégation religieuse.

Avant tout l'octave de l'union fondée au début de ce siècle par le P. Paul Wattson alors anglican et qui a rencontré une diffusion surprenante même parmi les non-catholiques. Cette octave qui dure du 18 janvier au 25 janvier, **de la Fête de la Chaire de saint Pierre à Rome à celle de la conversion de**

saint Paul, ne se limite pas, il est vrai, aux Orientaux mais englobe tous ceux qui se sont séparés de l'Eglise catholique. Mais elle donne souvent lieu, lorsque c'est possible, à la célébration d'une liturgie orientale ou de chants religieux orientaux.

Un autre moyen très important de préparer le retour des dissidents, de revigorer le zèle des catholiques, et de faire tomber chez eux et chez les Orientaux l'ombre de préjugés, ce sont les publications, surtout celles qui paraissent à intervalles réguliers. La plupart des associations mentionnées plus haut, qui travaillent en faveur de l'union des Orientaux, éditent de telles publications périodiques.

Sans doute, plusieurs revues très cotées ont dû cesser de paraître dans les pays de l'Est européen par suite de l'occupation soviétique, par exemple « Oriens » édité par les jésuites polonais, « Apoštolát sv. Cyrila a Metoděje » paraissant à Olomouc et le « Cirillometodski Vjesnik » à Zagreb, l'« Apostolaat der Hereniging », etc.

Parmi les revues existant actuellement, citons en premier lieu le bulletin édité par la Congrégation Orientale « *S.I.C.O.* » (*Servizio Informazioni Chiesa Orientale*), qui renferme de nombreuses informations sur l'Orient, surtout sur l'Orient catholique et qu'il est difficile de trouver ailleurs.

Parmi les autres revues, citons « *Irenikon* », très connue, éditée par les Pères Bénédictins du Prieuré de Chèvetogne (autrefois à Amay-sur-Meuse), la revue « *Russie et Chrétienté* » dirigée par le Père Dumont, O.P. (et remplacé maintenant par la nouvelle revue « *Istina* »), le « *Eastern Churches Quarterly* » du P. Bède Winslow en Angleterre, la « *Catholica Unio* » de l'Association du même nom, le « *Bollettino della Badia di Grottaferrata* » en Italie, éditée par les Pères Basiliens de la célèbre abbaye, la revue « *Het christelijk Oosten en Hereniging* » des Assomptionnistes hollandais, qui a remplacé l'« *Apostolaat der Hereniging* »; le « *Christliche Orient* » du P. Chrysostomus Bauer, O.S.B. Par suite de la dernière guerre, la publication de la revue « *L'Oriente Cristiano e l'Unità della Chiesa* » fut interrompue. Son directeur, Mgr Cesare Spallanzini, renonça à la faire reparaître en faveur de la revue « *Unitas* » éditée par l'association de même nom et qui paraît en des éditions italienne, française et anglaise; cette dernière sous la direction des Pères de l'*Atonement*, Congrégation fondée par le P. Paul Wattson. De nature plus exclusivement scientifique mais cependant ouverts aux problèmes concernant l'union, étaient jadis les *Acta Academiae Velehradensis* qui, pour les motifs exposés plus haut, durent cesser de paraître. Dans la même catégorie doivent figurer la *Revue des études byzantines* (continuation de la revue bien connue « *Echos d'Orient* ») publiée par les PP. Assomptionnistes, à Paris, la revue paraissant à Wurzbourg *Ostkirchliche Studien* dirigée par les Augustins et les *Orientalia christiana Periodica* de l'Institut Pontifical Oriental.

Cet aperçu rapide de l'activité unioniste présente pour l'avenir des signes à la fois consolants et douloureux. L'union de tous les chrétiens semble bien être encore reportée à un avenir imprévisible; mais nous osons espérer qu'ici aussi le sang des martyrs fera germer une riche moisson.

Rome.

Emile HERMAN, S. J.
de l'Institut Pontifical Oriental.